

N° 4

OCTOBRE 1992

15 F.

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION



LA COLLÉGIALE DISPARUE DE WALINCOURT
ARRESTATION DU GÉNÉRAL GIRAUD A RANCOURT
LE COURS DE L'ESCAUT EN 1749
LA VIE PAROISSIALE A VILLERS-GUISLAIN
LE CULTE DES SAINTS A VAUCELLES
NOS VILLAGES MÉCONNUS : THUN-SAINT-MARTIN
DE NOUVELLES ARMOIRIES POUR SAINT-VAAST EN CAMBRÉSIS

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Le trimestre que vient de connaître l'association "Cambrésis, Terre d'Histoire" a consisté à préparer cette présente revue.

Ainsi que de coutume, vous pourrez constater l'éten-

CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE

Si nous ne pouvons répondre tout de suite à l'attente de chaque village, vos lettres nous montrant souvent que vous appréciez cet effort et nous sommes heureux de le constater.

Hormis la suite de sujets précédemment traités, vous trouverez dans ce numéro **Numéro 4** article sur la Collégiale disparue de Wallincourt et un autre sur les armoiries retrouvées de Saint-Vaast en Cambrésis... **Octobre 1992**

Qu'il nous soit permis de remercier avant de clore cet éditorial après

Revue publiée par l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire"

Boîte Postale 16

59256 CREVECŒUR SUR ESCAUT

Mademoiselle Cécile Richard pour la photographie et la mise en page soignée de cette revue, Monsieur François Scherpereel pour son assistance technique et informatique ainsi que Monsieur Jean-Marie Boda pour ses couvertures et illustrations diverses.

C'est avec plaisir que nous vous invitons maintenant à ouvrir cette quatrième revue agrémentée par l'histoire de Thun-Saint-Martin.

Directeur de la publication : Arnaud Gabet

N° ISSN : 1148-2591

Cambrésis Terre d'Histoire

ÉDITORIAL

SOMMAIRE

Chers lecteurs,

Le trimestre que vient de connaître l'association "Cambrésis, Terre d'Histoire" a consisté à préparer cette présente revue.

Ainsi que de coutume, vous pourrez constater l'étendue du domaine d'études sur notre province.

Si nous ne pouvons répondre tout de suite à l'attente de chaque village, vos lettres nous montrent souvent que vous appréciez cet effort et nous sommes heureux de le constater.

Hormis la suite de sujets précédemment traités, vous trouverez dans ce numéro un article sur la Collégiale disparue de Walincourt, un autre sur les armoiries retrouvées de Saint-Vaast en Cambrésis...

Qu'il nous soit permis de remercier avant de clore cet éditorial après cette année de publication Mademoiselle Cécile Richard pour la dactylographie et la mise en page soignée de cette revue, Monsieur François Scherpereel pour son assistance technique et informatique ainsi que Monsieur Jean-Marie Boda pour ses couvertures et illustrations diverses.

C'est avec plaisir que nous vous invitons maintenant à ouvrir cette quatrième revue agrémentée par l'histoire de Thun-Saint-Martin.

Cambrésis Terre d'Histoire

LA COLLÉGIALE DISPARUE DE WALINCOURT

SOMMAIRE

Par Arnaud Gabet

LA COLLÉGIALE DISPARUE DE WALINCOURT

Par Arnaud Gabet 3

L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL GIRAUD A RANCOURT (2^{ème} partie)

Par Cécile Richard et André Carré. 13

LE COURS DE L'ESCAUT EN 1749 (2^{ème} partie)

Par Nicolas DHENNIN 15

LA VIE PAROISSIALE A VILLERS-GUISLAIN (1845-1926)

Par Cambrésis Terre d'histoire. 19

EN MARGE DE LA FÊTE DE SAINT-BERNARD : LE CULTE DES SAINTS A VAUCELLES

Par Georges Lebrun et Arnaud Gabet. 25

NOS VILLAGES MÉCONNUS : THUN-SAINT-MARTIN

Par Pierre MOLLET. 27

DE NOUVELLES ARMOIRIES POUR SAINT-VAAST EN CAMBRÉSIS

Par Michel Leroy 32

ARMOIRIES 36

COURRIER DES LECTEURS 37

INFORMATIONS 39

BULLETIN D'ABONNEMENT 40

LA COLLÉGIALE DISPARUE DE WALINCOURT

Par Arnaud Gabet

Avant la Révolution Française, il était possible de découvrir sur l'actuelle place Jean Jaurès de Walincourt (voir photo), à proximité du château seigneurial une église Collégiale.

Si l'Abbaye des Guillemins et l'église paroissiale ont fait l'objet de travaux divers (Jean-Baptiste Blin, notice historique sur Walincourt ; abbé Léon Guyot, histoire généalogique et héraldique de la baronnie de Walincourt), l'étude du Chapitre Notre-Dame de Walincourt semble avoir été quelque peu négligée.

De concert avec le docteur Robert Proy et M. Dominique Duplouy (demeurant à l'emplacement de l'ancien édifice), nous nous sommes donc lancés sur les quelques traces écrites subsistantes afin de constituer un historique de l'église Collégiale depuis le début du XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

Pour ce faire, ont été utilisés les écrits de l'abbé Guyot (curé de la paroisse de 1892 à 1908), et ont totalement été dépouillés les fonds du Chapitre Notre-Dame aux Archives Départementales (12G), les séries révolutionnaires L et Q. Nos propos ont enfin été complétés par l'étude de plans cadastraux et matrices cadastrales.

Définitions-origines.

Les chanoines étaient des prêtres séculiers appartenant à une Collégiale. La prébende était la portion de bien de l'Eglise-Collégiale assignée au chanoine, à charge pour lui de remplir certaines fonctions.

Le corps de 6 chanoines rassemblés dans l'église était parfois dénommé Chapitre Notre-Dame de Walincourt.

L'origine de la collégiale est seigneuriale, c'est la raison pour laquelle les armes reproduites sont ides Adam de Walincourt, châtelain d'Ypres et de Bailleul et son épouse Mabilie qui créèrent le 2 des ides (15 juillet) de l'an 1218 l'église collégiale.

Buridan (son célèbre frère et successeur) édifia en 1234 dans les dépendances de son château une église consacrée à Notre-Dame et tous les saints. Sans plus tarder, voyons maintenant évoluer les chanoines de cette collégiale au cours du siècle qui précéda la Révolution.

Les bâtiments se situaient sur la gauche de l'actuelle place Jean Jaurès, à l'emplacement des maisons de M. Duplouy et de la Perception.

Autour de l'Eglise et de la sacristie, on pouvait découvrir les maisons des chanoines.

Un bail de 1722 situe ainsi la maison canoniale de Michel Jacques : *"l'héritage amazé tient d'une lisière aux murailles du verger du château, d'autre*

lisière au jardin Saint-Antoine, d'autre côté au fossé et garenne du château et d'autre côté à la devanture de l'héritage Hugues Severin".

Les chanoines de Walincourt disposent aussi d'un jardin planté d'arbres fruitiers (dénombrement de 1720) près du fossé, de la maison du chanoine Loye, du jardin de Saint-Antoine et du pourchain du village.

Au XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle, l'église (et ses dépendances) qui avait été meurtrie par les nombreuses guerres connut quelques travaux.

"Les chanoines de Walincourt s'efforcèrent de rétablir leur église et leurs demeures dans leur première splendeur, sous espérance qu'après tant de maux, ils goûteraient un jour quelques prospérités" (Le Carpentier) .

Le 29 Mai 1722, Michel Jacques dit qu'il est *"bien content de rétablir et réfectionner, voir même d'agrandir par plusieurs commodités la maison de chapitre qui est tombée en ruines"*

Le procès de Risbourg (liasse 96 du Fonds Delloye) rappelle qu'à l'époque de la construction du château en 1735, l'architecte Playez établit trois *"plans terrestres"* pour voir combien de maisons on pouvait construire autour de la collégiale. Fut envisagée la destruction et la reconstruction à neuf de l'église collégiale avec sacristie pour rendre l'église plus grande.

Le projet a été conçu par Mademoiselle de Melun. On ne sait cependant s'il fut

réalisé par le Marquis de la Woestine, légataire universel et successeur dans la seigneurie de Walincourt.

Le 31 Octobre 1746, le Marquis de la Woestine s'engagea à remettre une rente héritière d'au moins 450 livres aux chanoines pour respecter les volontés de Mademoiselle de Melun.

Le 8 Novembre 1746, le Marquis de la Woestine s'engagea à vendre le tiers du fief de Potele. Les revenus de cette vente serviront à la construction de maisons pour les chanoines et d'une petite sacristie du côté de la Maison Jacques.

Si le 7 Avril 1752, Lefebvre, doyen des chanoines de Walincourt confirme l'achat du tiers du fief de Potelle en 1736, rien ne nous permet d'affirmer de façon sûre que le Marquis de la Woestine respecta les intentions de sa bienfaitrice.

Les dépendances de l'église collégiale connaissent également quelques transformations comme nous le montre le devis de réparation (ci-contre) du 18 Juillet 1766 : Charles-Louis Crinon et Marie-Charlotte-Françoise Leducq consentent que le doyen M. Lefebvre bâtit une petite écurie contre le pignon de leur maison.

La vie des chanoines de Walincourt.

Le Chapitre de Walincourt, qui prenait rang parmi les États du Cambrésis ne



Plan Jean Jaurès

comprenait que 6 à 8 chanoines au XVIII^{ème} siècle. La rigueur de la discipline originelle s'étant amoindrie au cours des siècles, seigneur de Walincourt (en 1714) puis archevêque de Cambrai (en 1783) durent proclamer de nouveaux statuts.

La lecture de ces statuts témoigne du profond désœuvrement qui s'était installé au sein de l'église Collégiale et Seigneuriale de Walincourt en Cambrésis.

La lutte contre les abus

En 1714, le seigneur de Walincourt Guillaume de Melun, marquis de Risbourg qui était le patron et collateur des prébendes des chanoines (c'est à dire celui qui choisissait les membres de la communauté et leur affectait un revenu ou terre appelée prébende) écrivait *"qu'à cause des guerres, les anciennes ordonnances proclamées autrefois par les seigneurs de Walincourt ont été totalement négligées par les chanoines au mépris de l'honneur de Dieu et contre son saint-service au scandale des gens de bien"*.

Pour cette raison, de nouveaux règlements sont mis en place :

- C'est le seigneur (et non le doyen) qui donnera des prébendes aux 8 chanoines.
- Les chanoines devront prononcer la profession de foi prônée par la bulle de Pie IV lors de leur entrée en possession (c'est à dire la promesse de révérence et d'obéissance au souverain pontife, à l'archevêque de Cambrai et au doyen du Chapitre).
- Il sera interdit aux chanoines de parler durant les offices.
- Il faudra prendre garde à bien prononcer les syllabes, ne pas confondre les dictiones et à ne pas chanter trop précipitamment.
- Chaque semaine, sera choisi à tour de rôle un *"sepmancier"* pour célébrer l'office.
- Deux cierges devront toujours être allumés sur l'autel pendant l'office.
- Vêtement : *"Un habit honnête, une couronne et une tonsure convenable*

laquelle ne sera peiue mais sans poil et bien faite, comme aussy s'estudiera à agencer, peigner et friser sa barbe et moustache, ainsi la fera raser ou tellement rogner quelle ne puisse lui donner aucun empêchement lors de la réception du précieus corps et sang de Jésus Christ" !

- Si un chanoine est découvert dans une taverne par le Doyen, il devra remettre la somme de trois florins à la fabrique, si on l'appréhende ivre (chose qui n'arrive !), il sera châtié selon la faute et scandale sur peine arbitraire.

- Si naissaient des médisances concernant des rapports ou conversations avec quelque femme ou servante, celle-ci serait renvoyée de la maison et le chanoine serait condamné à l'amende d'une livre de gros à la fabrique.

- Les chanoines doivent choisir leurs collègues comme exécuteur testamentaire. Le chanoine désigné sera chargé de rapporter après la mort au chapitre les livres, comptes et titres appartenant au défunt.

Après la visite du chanoine de la Métropole de Sainte-Croix le 27 Juin 1783, l'Archevêque de Cambrai Mgr Henri de Rosset de Fleury considère qu'il convient toujours de corriger certains abus s'étant à nouveau introduits dans le Chapitre.

L'ordonnance de l'archevêque de 1783 vise donc à réglementer une nouvelle fois la vie quotidienne des chanoines.

- Un pointeur sera élu par les chanoines pour noter les absents et retardataires aux offices : *"il aura pour honoraires en patars ce que les autres auront en sol pour leur assistance"*.

- Un secrétaire sermenté tiendra le sceau du Chapitre et tiendra acte des délibérations (1739/ Choix de Joseph Delbarre).

- Un receveur sera chargé de gérer les biens du Chapitre et d'en rendre compte tous les ans. Les titres et inventaires du chapitre étant enfermés dans une armoire fermée à deux clefs appartenant l'une au receveur, l'autre au doyen.

- Deux fois par mois, le vendredi après l'office seront délibérées en présence du

doyen ou de son remplaçant (le semancier) les affaires de la communauté. Les chanoines qui assisteront aux débats jusqu'à la fin recevront trois sols !

Le déroulement des cérémonies

Le Chapitre Général avait lieu un lundi tous les trois mois, y étaient repris ensemble les principaux abus. A part pour cause raisonnable approuvée par le Chapitre, les chanoines ne pouvaient prendre plus de 40 jours de vacances. Quatre chanoines étaient nécessaires pour la célébration des offices.

On distinguait dans les statuts trois types d'offices : les fêtes de première classe, les dimanche et fêtes, les jours non fêtés.

Lors des fêtes de première classe d'été, les matines et laudes étaient chantées à 6 heures ; en hiver, elles étaient chantées à 7 heures ; les dimanche et jours de fêtes, à 9 heures.

Tous les dimanche à 9 heures étaient chantées les petites heures, suivait la messe et à 2 heures les vêpres avec complies.

Les autres jours de l'année, l'office n'était que psalmodié (non chanté) et les chanoines étaient tenus d'assister tous les jours à la Grand-Messe après les petites heures.

S'ils n'y assistaient pas, ils seraient privés de la distribution de 4 sols aux matines, de 2 sols aux laudes, de 3 sols à la messe, de 3 sols aux vêpres et complies et de 3 sols au Chapitre !

Vie et mort d'un chanoine de Walincourt au XVIII^{ème}.

Des registres mentionnant les prises de possession de prébendes nous révèlent l'origine géographique des chanoines : si Jean-Baptiste Leclercq († 19.07.1739) et Pierre Joseph Ferliez (chanoine en 1778) sont originales d'Esnes, on signale dans les actes de sépulture des chanoines natifs d'Elincourt, de Vendegies au Bois, de Cambrai, d'Ametz (diocèse de Boulogne).

Le Doyen et vacans, nous Chanoines de l'Eglise
 collegiale de nostre Dame a Wallincourt capitulaire-
 -ment assemblez pour le plus grand profit et utilité
 de nostre eglise et Chapitre, et pour resoudre
 Decretier et Determiner sur les propositions que
 Le Sieur Michel Jacques nostre confrere nous a
 fait, disans quil est bien content de restablir
 et refectionner, voir mesme d'agrandir par
 plusieurs commoitez la maison de Chapitre qui
 est tombee en ruine sur des heritages appartenants
 apresent a notre Chapitre, consistants en deux
 fiefs tenants aux autres heritages et jardins de
 nostre eglise; aux conditions neanmoins de
 trouver les moyens de pouvoit se retirer en quelque
 facon des deniers quil advancera, et exposera
 pour cet effect; Nous Chanoines apres plusieurs
 reflexions faites sur ce sujet, avons trouvez bon
 et convenable de poser un petit louage sur icelle
 maison et heritage; si comme huit florins.



1722 : Projet d'agrandissement de la maison du Chapitre (A.D.N, 12G 48).

Nous soussignés avons consenti et par
 le present biller consentons que sur
 Lefebvre batisse une petite murie
 contre le pignon de nostre Maison
 sans faire tort audit pignon
 fait a Wallincourt le 14 de Juillet
 1766
 Charles Louis Vinon
 Marie Catherine Francoise Charlotte Leducq

1766 : construction d'une écurie (A.D.N 12 G 48).

L'élection du doyen se faisait lors d'une assemblée à la réquisition du seigneur de Walincourt qui remettait au titulaire une lettre de provision et collation.

Se succédèrent au XVIII^{ème} : Antoine Lefebvre († 10 septembre 1750), Pierre-Antoine Brunet († 1764), François Henri Vincent († 18 Mars 1787) oncle maternel de Saint-Benoît Labre, Lambert Bisiaux.

C'est aussi le seigneur de Walincourt qui conférait les prébendes vacantes.

Ces précieux registres établis à partir de 1737 concernent aussi les sépultures. Certains chanoines comme les Lefebvre (de Vendegies au Bois) se firent inhumér dans leur église natale, d'autres comme Jean-Joseph Lambert, chanoine et chapelain castral de Serain, Maître Joseph Musain, Maître Jean-André Godescaux, Henri-François Vincent se firent inhumér dans l'église collégiale en 1763, 1773 et 1778.

En 1739, Mademoiselle de Risbourg dame de Walincourt remit à la communauté un drap mortuaire qui devait être utilisé conjointement avec les Guillemins. Cette donation fut l'objet d'un procès entre les deux communautés en 1772, les Guillemins proclamant *"vous ne devez l'avoir que pour les funérailles de Messieurs les chanoines seulement, et non pour les obits, ce qui est contre l'usage"*.

Vie économique de la communauté à la fin de l'Ancien Régime.

À la veille de la Révolution, la richesse du Chapitre de Walincourt était assez conséquente. En effet, les chanoines percevaient de multiples rentes et fermages sur les biens fonciers appartenant au Chapitre de Walincourt, ainsi que la dîme sur certaines portions de territoire. Ils disposaient de 236 mencaudées à Walincourt (83 hectares), de 124 mencaudées à Malincourt (44 hectares), de 44 mencaudées à Selvigny (15 hectares), de 33 mencaudées 1/2 à Caullery (12 hectares), de 8 mencaudées à Ligny (3 hectares), de 17 mencaudées à Clary (6 hectares), d'1 mencaudée à Fontaino

au Pire (35 ares 46 centiares) soit 463 mencaudées 1/2 (164 hectares) au total.

Ces terres étaient exploitées par des fermiers. Ceux-ci rendirent à l'église en 1759-1760 529 mencauds 1/2, 2 boisseaux, 3 pintes de blé (ce qui correspondait à 298 hectolitres de blé).

Outre ces revenus, le Chapitre de Walincourt percevait la dîme (1/10 des récoltes paysannes) sur certaines parcelles du terroir.

Cette dîme leur rapportait annuellement 3030 livres. Celle-ci n'est pas toujours accueillie avec bienveillance par la paysannerie.

Le chanoine J. Loye, dans sa correspondance (1736) rapporte que *"le censier de la Folle à Serain est venu avec ses domestiques, avec fourches, fourchés pour molester et empêcher les tourneurs de la dîme (collecteurs), en leur disant des injures et en les appelant voleurs"*.

La fin du Chapitre pendant la période révolutionnaire.

C'est dans cette ambiance mouvementée que se termina l'Ancien Régime à Walincourt. En effet, le 8 mai 1789, les émeutes paysannes commencèrent au village. Le château, ainsi que l'abbaye des Guillemins furent pillés. On ne connaît pas le sort de la collégiale à cette période. Quoiqu'il en soit, les 6 derniers chanoines se maintinrent jusqu'en 1791.

L'abbé L. Guiot dans une courte notice rappelle le destin plus ou moins tragique de ces derniers chanoines.

Le doyen Lambert Bisiau refusa de prêter le serment imposé par la Constitution civile du clergé en 1791. Il demeura à Walincourt, rue des Ânes (actuelle rue du Bras d'Or), jusqu'au 1er Mai 1793.

Il émigra ensuite à Mons. Rentré avec les Autrichiens à Valenciennes, il fut incarcéré dans les prisons de Valenciennes. Après avoir accepté le serment de Liberté-Egalité, il fut libéré par le tribunal de Douai le 17 Novembre 1794. On perd ensuite sa trace.

Le chanoine Pierre-François Doby refusa également de prêter le serment ; émigré à Mons au début 1793, il résida ensuite dans diverses communes de Belgique. Arrêté et condamné à mort par une commission militaire comme émigré rentré, le 27 pluviôse an III (15 Février 1795), il fut fusillé le lendemain.

Les chanoines Jean-Jacques Beaucourt et Barthélémy Joseph Meurant également insermentés en 1791 quittèrent aussi Walincourt pour Mons.

Le chanoine Pierre-Joseph Ferliez, né à Esnes, le 19 Octobre 1751, de Hubert et Jeanne Potin fut le seul membre de la communauté à accepter le serment. Il épousa le 19 février 1793 Angélique Brunet, veuve de Joseph-Barthélémy Moreau, ancien cuisinier du château de Walincourt ; incarcéré peu après à Cambrai (nous ignorons pour quelle cause) ; nommé le 21 février 1794 greffier de la mairie de Walincourt aux appointements de 35 livres par mois. Il remit le 14 Mars 1794 à la municipalité ses lettres de prêtrise et sa collation du Canonat.

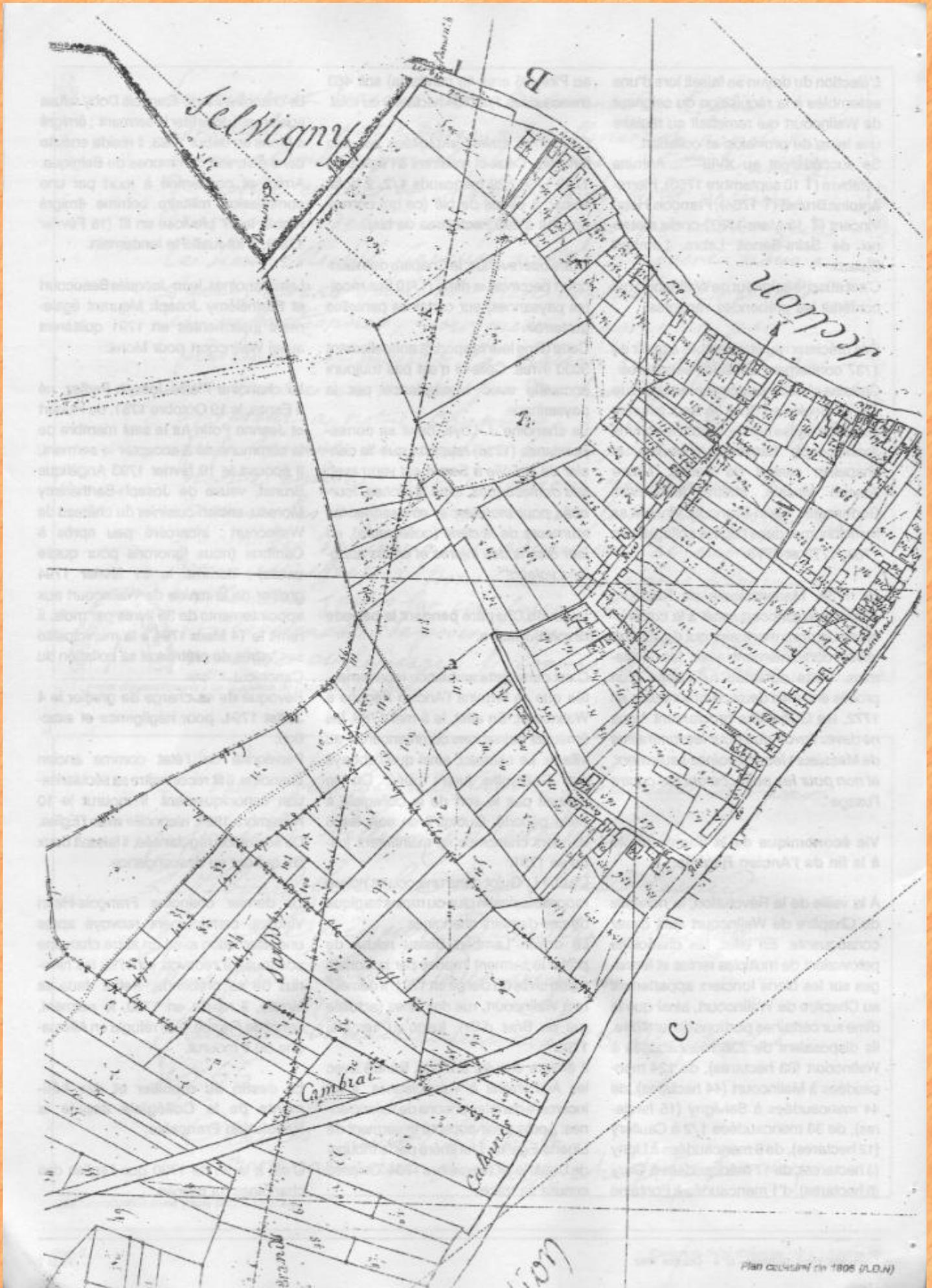
Révoqué de sa charge de greffier le 4 Juillet 1794, pour négligence et exaction.

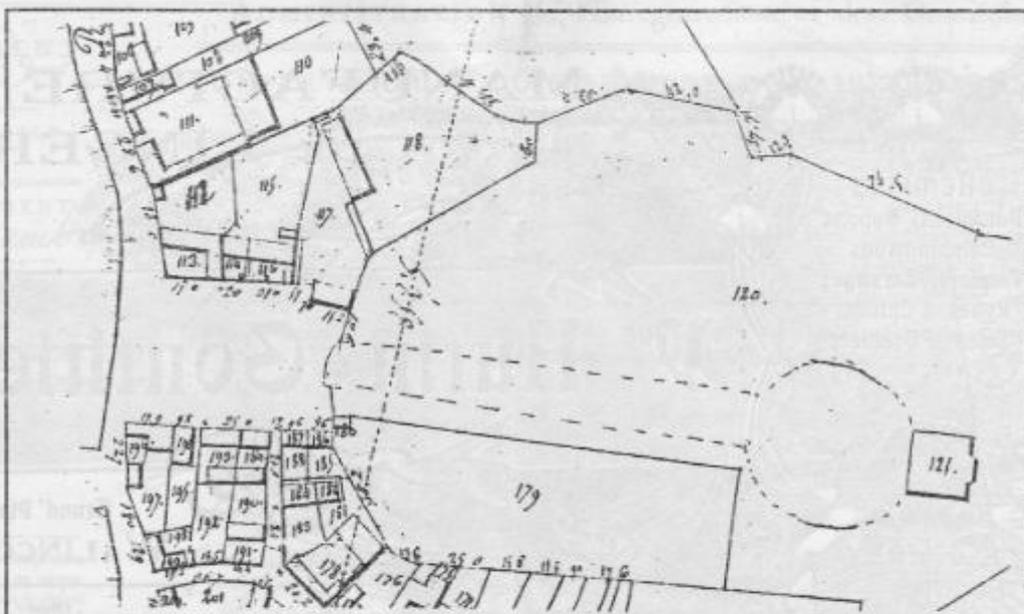
Pensionné de l'état comme ancien chanoine. Il fit reconnaître sa sécularisation canoniquement. Il mourut le 10 Novembre 1824, réconcilié avec l'Eglise. De son union régularisée, il laissait deux fils qui ont eu descendance.

Le dernier chanoine François-Henri Vincent, certainement renvoyé après une altercation avec un autre chanoine continuait à recevoir en 1790 les revenus de sa prébende. Retiré dans sa famille, il refusa en 1790, le serment, banni de France, il se réfugia en Allemagne où il mourut.

Le destin du mobilier et des bâtiments de la Collégiale depuis la Révolution Française.

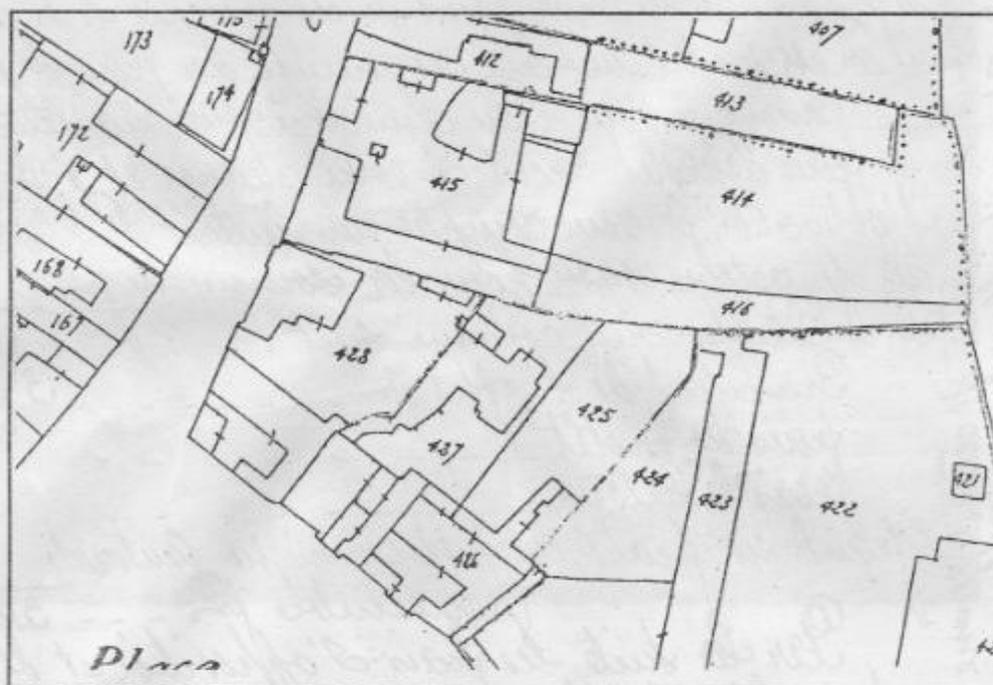
C'est à la fin de 1790 que l'église des chanoines fut fermée.





Plan cadastral de 1811 (conservation des hypothèques)

- 111.
- 112-113 : Pierre Taisne
- 114-115-116 : Grégoire Lemaître
- 117 : Vve Louis Demaret
- 121 : Château de Walincourt



Plan cadastral de 1854 (Conservation des Hypothèques)

- 412 : Charles-Louis Gallégué
- 415-428 : Etienne Taisne-Lecroix
- 425-426-427 : Placide Rinez
- 421 à 424 : Vve Grégoire Lemaître

**MANUFACTURE
DE LINGERIE**

CHÉMISES
Pantalons, Jupons
Combinaisons
Tabliers, Corsages
Robes d'Enfants
Toiles d'Oreillers
ETC. ETC.

Toutes les
dispositions sur nos
caisses sont payables
à la
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
de CRUDRY**

V^o Hutin - Bonthiez

Grand' Place
WALINCOURT
(Nord)

Le 25 Octobre 1924

Mademoiselle Julie Segrand
8 Grand' Place
à Walincourt.

Comptes vous de compter de cette somme et
 vous prie d'excuser, Mademoiselle, mes
 sincères salutations :
 g^{de} M^{lle} M^{lle}

L'effet que j'avais tiré sur vous pour me couvrir
de la moitié du mur, vous a été présenté le 15 courant et
il m'est rentré inférieur augmenté des frais de protêt.

Comme je vous l'ai annoncé par ma lettre recommandée
les frais de protêt seront à votre charge et j'en vois deus
l'obligation de vous compter un intérêt de 6% à dater
du 15 octobre 1924 pour la somme de frs. 3.183,30
se décomposent comme suit :

Principal de l'effet frs	3.083,80
Frais de protêt	51,95
Frais de retour	1,00
Frais de notification au Juge Commissaire Cantonal	47,45
Ensemble frs	3.183,30

En la suite les frais d'opposition et de main-
levée d'opposition vous seront comptés.
Veuillez me faire savoir de quelle façon vous

Les meubles du Chapitre furent transportés le 30 août 1791 au matin au district de Cambrai, par le sieur Houillon, administrateur du Directoire du District. Ce dernier devait pratiquer l'après-midi l'inventaire des biens de l'abbaye des Guillemins.

Les 162 volumes appartenant aux chanoines furent transportés à Cambrai (dans les manuscrits de la bibliothèque de Cambrai). On peut étudier l'inventaire des livres ayant appartenu à la communauté.

En exécution de la loi du 17 août 1792, le conseil du Département ordonna l'évacuation totale du mobilier restant. Le 30 août 1792, Marc Béthune, administrateur du District de Cambrai se rendit à la collégiale pour procéder à l'inventaire de l'argenterie et de sa pesée.

Les objets seraient envoyés à la fonderie de Douai pour être convertis en monnaie ou utilisés à des fins militaires. Les scellés furent apposés sur une caisse marquée "argenterie du Chapitre de Walincourt". Cette caisse comprenait les objets suivants : un ciboire servant en même temps de remontrance, un calice et sa paterne en argent, une croix et un cœur d'or, un Christ avec son pied d'argent. Les objets sont peu nombreux et on peut imaginer que certains membres de la communauté parvinrent à emmener quelques objets dans leur exil.

Cependant, en cette période de délation, l'opération était peu sûre comme en témoigne ce texte du 18 Prairial An II :

"Aux citoyens, présidents et administrateurs du district de Cambrai, Ce jour d'huy dix huit prairial est comparu avec la municipalité de Walincourt le citoyen Jacques Taisne à effet de déclarer que ledit jour faisant sa visite dans une maison dont il est propriétaire qu'il louait au nommé Bisiaux ex-chanoine de Walincourt et qu'il auroit trouvé caché sur un four deux calices d'estaing et une petite boete d'argent servante cy-devant à mettre les Saintes Huiles"...

Après la vente des biens de l'église, on procéda à la vente des maisons, prébendes et bien-fonciers des chanoines (à partir du 1er Messidor An IV et 22 Pluviose An V ; 19 Juin 1796-11 Février 1797).

Dans les contrats de vente de Biens Nationaux, on peut lire :

* 25 Frimaire An V : Maison adjugée 2160 Francs à Démaret d'Honnecourt

* 26 Frimaire An V : Maison adjugée 1800 Francs à Etienne Feuillet, de Walincourt.

En revanche, l'édifice religieux (église et sacristie) ne fut vendu que le 14 Juillet 1806 pour 560 Francs à Grégoire Lemaître de Walincourt.

Les propriétaires de l'ex-collégiale depuis le début du XIX^{ème} siècle

Grâce aux documents précieusement conservés par M. Duplouy, il nous a été possible à l'aide des plans cadastraux, matrices et contrats notariés de connaître le destin des bâtiments de l'ancienne Collégiale depuis sa suppression révolutionnaire.

Comme on peut le constater sur les plans cadastraux de 1806 et 1814, l'édifice religieux s'étendant sur la partie gauche de l'actuelle place Jean Jaurès appartenait en majorité après la Révolution au rentier Grégoire Lemaître (mort à Walincourt en 1833) ; une autre petite partie (aujourd'hui propriété de Madame Bouthemey) avait appartenu jusqu'en 1822 à Pierre Taisne, puis après cette date à Maître Taisne-Lecomte.

En 1838, Marie-Marguerite Lemaître (qui devenue veuve s'installa à Paris) se dessaisit d'une partie des bâtiments en les vendant à Placide Rinez, rentier (héritier d'une vieille famille de laboureurs de Dehéries).

L'autre partie était en 1854, le siège d'une broderie-passementerie Suisse Schiller et Compagnie.

En 1880, la fabrique a pour propriétaires les frères Dalsace et pour directeur M.Eyssantier.

Détruite après la Première Guerre, Irma Gonthiez, veuve de Benjamin Hutin reconstruisit un atelier de confection qui est toujours actuellement aux mains de cette famille (cf. publicité).

Le centre de l'édifice (propriété de Placide Rinez) était déjà partagée en deux vers 1860.

Une facture de travaux de restauration de 1859 prouve que des murailles séparaient déjà les lieux (latis en brique vis-à-vis des fenêtres de l'habitation, latis en bois qui sépare les deux jardins, cloison en planche dans le grenier séparative des deux héritages).

Il semble qu'il y eut cependant un souterrain de communication entre les deux maisons.

L'actuelle maison de M. Duplouy appartenait en 1860 à M. Henri Mulot (fabricant de tissus) ; lui succéda dans cette demeure la Veuve Julie Legrand, puis vers 1942 M. Gaston Proy (fabricant de dentelles, père du Docteur Proy). M. Duplouy est le propriétaire de cette demeure historique depuis 1965.

Perception de Walincourt et foyer du 3^{ème} âge conservent dans leurs greniers des voûtes étoilées appartenant à l'ancien édifice religieux. Cette partie avait été vendue par Placide Rinez en 1865 à Abraham Lenglet (boulangier). C'est au décès de Marthe Lenglet (Vve Dumoulin) que fut établie la perception de Walincourt.

Tous renseignements complémentaires concernant l'ancienne collégiale et son destin seront les bienvenus.

Arnaud GABET

L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL GIRAUD A RANCOURT (2^{ème} partie)

Par Cécile Richard et André Carré.

Nous vous proposons dans ce numéro le second volet d'une étude qui vous a semble-t-il particulièrement intéressée. Ayant étudié les témoignages du côté Français dans notre revue N° 3, cet article sera une relation bien documentée de la cérémonie du 11 Novembre 1947 qui se déroula à Honnecourt sur l'Escaut en présence du général Giraud.

Extrait de la Renaissance du Cambrésis du samedi 15 novembre 1947.

Le Général Giraud préside, à Honnecourt, d'émouvantes cérémonies

Dimanche 9 Novembre, se sont déroulées à Honnecourt d'émouvantes cérémonies que le général Giraud a tenu à présider.

Le général a été accueilli, à son arrivée vers 11 heures, par M. le colonel Derieux, commandant la subdivision de Lille, remplaçant le général Chevillon, la Municipalité, les Sociétés locales, venues avec leurs drapeaux, et les abbés Lenglet, curé de la paroisse, et Serret, de Péronne.

Messe du Souvenir

Le général Giraud prit place dans le chœur avec les présidents des Sociétés, les drapeaux et les personnalités.

L'église était gracieusement décorée, comme les rues de la commune pavées aux couleurs nationales. M. l'abbé Lenglet félicita et remercia le général Giraud d'avoir bien voulu relever cette cérémonie et lui adressa les souhaits de bienvenue de la paroisse.

Brièvement il rappela les actions d'éclat du général, qui donne par tout son glorieux passé un magnifique exemple de patriotisme et de don de soi. Après avoir salué le colonel Derieux, les personnalités et félicité les organisateurs de cette manifestation, M. l'abbé Lenglet bénit le drapeau qu'allaient recevoir les Anciens Prisonniers de Guerre d'Honnecourt.

La musique joua « La Marseillaise » qui fit se lever toute l'assistance.

M. l'abbé Serret, de Péronne, A. P. G. dans le même camp que le colonel Derieux, prononça une remarquable allocution. « Nous n'avons pas placé la France assez haut », déclara-t-il. Les A. P. G. ont une mission essentielle qui est d'unir les Français autour des grands problèmes sociaux et sociaux. Il y a lieu d'espérer que cette cérémonie aidera à faire mieux aimer notre pays et à vaincre l'égoïsme qui le paralyse.

Pendant l'office, la musique d'Honnecourt se fit entendre dans divers morceaux unanimement appréciés. A la sortie, le général Giraud fut l'objet d'une belle manifestation de déférente sympathie. On lui présenta un enfant d'Honnecourt — M. Delost,

un héros — qu'il a décoré à Ferrière, en Algérie, en août 1943, puis l'intendant Michaux, d'Honnecourt, dont le fils est colonel, et sa fille.

Le général s'entretint avec eux très amicalement.

La Remise du Drapeau

Le général Giraud remit ensuite à M. Robert Gambon le drapeau des A. P. G. d'Honnecourt. Les prisonniers en comprennent le symbole mieux que personne, dit-il, Marseillaise.

M. R. Gambon souligne l'émotion qui l'étreint en recevant cet emblème d'un illustre soldat.

« Dans notre section, dit-il, aucune distinction de parti, aucune vaine discussion politique n'en viendront troubler le ralliement des nôtres autour de lui ».

Et après un appel en faveur de la solidarité qui doit toujours jouer envers les prisonniers malades et leurs familles, M. Gambon relate succinctement la magnifique carrière du général Giraud, dont il fait l'éloge. Des applaudissements et des cris d'enthousiasme montent de la foule. Le général serre la main du président des A. P. G. d'Honnecourt.

M. Dumoulin, président du Comité d'arrondissement des prisonniers libérés, au nom du comité national, remercia le général d'être resté fidèle à ses compagnons d'infortune. Lui aussi met en valeur son cran, son sang-froid, son amour de la patrie, son idéal.

Une fillette offre alors une gerbe de fleurs au général d'armée qui la dépose au pied du Monument.

C'est au tour du glorieux soldat de prendre la parole. Il le fait simplement, amicalement et ce qu'il dit frappe les esprits.

« Tout doit redevenir rose en France, si nous voulons. Il fait appel pour cela aux anciens soldats, aux anciens prisonniers, aux jeunes. On n'a pas le droit, quand on est Français, de désespérer.

« Nous valons mieux que ça (ce qui nous arrive). Il faut croire à la France, prendre toutes les mesures et être honnêtes vis-à-vis de nous-mêmes, l'ouvrier comme le patron, tous, manuels, intellectuels, il faut travailler et bien, sans combinaisons.

« Nous sommes riches de notre avenir.

« Vive la France ! »

Et « La Marseillaise » ponctue en discours très bref, mais bien clair.

A la Mairie

M. R. Gambon remercie personnalités et sociétés et les invite à prendre les vins d'honneur à la mairie.

M. Cornaille, maire, souhaite la bienvenue au général Giraud, qui répond en levant son verre à la prospérité d'Honnecourt et de France.

M. Dupuy, sous-préfet, salue le prestigieux chef de l'armée française, au nom de l'administration départementale. Il est heureux de prendre contact avec la population en cette circonstance.

Un vivat flamand est chanté en l'honneur du général Giraud.

Puis une délégation des Anciens Prisonniers va fleurir les tombes militaires, dont celle du colonel Paul Leroy, ancien prisonnier.

Dans la Ferme où le Général fut fait prisonnier

A 13 h., un repas réunissait à la ferme de Rancourt, chez M. Robert Gambon, agriculteur, président de la Section des Prisonniers libérés d'Honnecourt, le général Giraud, M. Henry Mallex, député, le Comité local des A. P. G. et quelques amis.

Le général séduisit les invités par sa simplicité et son entrain. De bonne grâce, il dédicaca son beau livre « Mes Evasions ».

Formation de cortège

A 15 h. 30, à l'entrée d'Honnecourt, malgré la pluie, une foule nombreuse attendait le général. Parmi les personnalités : MM. Dupuy, sous-préfet de Cambrai ; Liénard, conseiller de la République ; Savary, conseiller général, maire de Gouzeaucourt ; Cornaille, maire d'Honnecourt ; Waxin et Delame, adjoints ; les Comités des Prisonniers avec MM. Dumoulin, Leprette, de Cambrai ; R. Gambon, Paul Flavigny, secrétaire ; Delabre, trésorier, ces trois derniers d'Honnecourt ; les brigades de gendarmerie de Marcoing et de Cambrai, avec l'adjudant-chef Desambre et les Sociétés.

Des fillettes offrent des fleurs au général qui remercie et « La Marseillaise » éclate.

Au Monument aux Morts

Un cortège se forme comprenant la Musique, les Enfants des Ecoles, garçons et filles, les Pompiers, les Anciens Combattants d'Honnecourt, les A. P. G., ceux de Marcoing, Cambrai, Ribécourt, Rues-des-Vignes, etc., les personnalités, le Conseil Municipal et la foule très nombreuse.

Le général Giraud dépose une gerbe au Monument aux Morts. Puis il décore M. l'abbé Grégoire Peugnet, curé de Villers-Plouich, de la Médaille de la Résistance. Ancien de l'O.C.M. et du groupe libération, ce jeune prêtre, très estimé dans la région, est un ardent patriote, le général le dit et déclare qu'au front on ne faisait aucune distinction, ni même en captivité. Bon Français d'abord.

Extrait de l'Éclair du Cambrésis du dimanche 9 novembre 1947.

Le Général Giraud à Honnecourt

Le général Giraud remettra, dimanche 9 novembre, un drapeau aux anciens prisonniers de la commune.

Une messe sera dite à 11 heures pour les victimes de la guerre. La cérémonie de la remise du fanion aura lieu à 15 heures, sur la grand-Place.

M. Gamblon recevra le général Giraud.

On sait que c'est dans la ferme de Rancourt que le général fut fait prisonnier en mai 1940.



D-dessus : le général Henri Giraud.

Extrait de l'Éclair du Cambrésis du 16 novembre 1947.

Honnecourt

REMISE DU DRAPEAU AUX ANCIENS PRISONNIERS PAR LE GENERAL GIRAUD

La commune d'Honnecourt a vécu dimanche une grande journée. Elle recevait le Général Giraud qui était venu remettre le drapeau de la section des Anciens Prisonniers de guerre.

Ce n'est pas sans émotion que le Général Giraud avait accepté de présider cette manifestation. C'est en effet à Honnecourt même, à la ferme de Rancourt, chez M. Gamblon, que le Général avait été fait prisonnier, en mai 1940, et dirigé de là sur l'Allemagne d'où il devait s'évader d'une façon si sensationnelle.

...Accueilli vers 11 heures par le Colonel Derieux, représentant le Général Chevillon, par la Municipalité avec MM. Cornailles, Waxin Delame, maire et adjoints, par le Comité des Anciens Prisonniers, avec MM. R. Gamblon, Flavigny et Delabre; par les A.C. et une foule nombreuse, le général et les personnalités se rendirent à l'église où la messe fut célébrée par M. l'abbé Lenglet, curé de la paroisse. La cérémonie religieuse fut relevée par le concours de la chorale et de l'harmonie municipale. Un émouvant sermon fut donné par M. l'abbé Serret, ancien prisonnier. Au cours de la messe, le drapeau fut béni par M. le Curé.

L'après-midi, dès 14 h., toutes les sociétés patriotiques d'Honnecourt et des environs étaient massées à l'entrée du village. Dès l'arrivée du Général Giraud un cortège se forma auquel s'étaient joints notre ami H. Liéard, conseiller de la République, et M. Dupuy, sous-préfet.

Le cortège gagna le monument aux morts où, avant la remise du drapeau aux anciens prisonniers, le Général Giraud épingla la médaille de la Résistance à M. l'abbé Peugnet, curé de Villers-Guislain, pour sa magnifique conduite durant l'occupation.

M. le Général Giraud confia alors à M. R. Gamblon, le drapeau de la section.

L'assistance écouta ensuite dans le plus profond recueillement, les allocutions de MM. Gamblon, Dumoulin, président d'arrondissement de M. le Général Giraud et de M. le Sous-Préfet.

A l'issue de la cérémonie, les personnalités étaient reçues par la Municipalité. Peu après le Général Giraud quittait Honnecourt tandis que les anciens prisonniers allaient fleurir les tombes des disparus et en particulier celle du colonel Paul Leroy.



LE COURS DE L'ESCAUT EN 1749 (2^{ème} partie)

Par Nicolas DHENNIN

Nous avons vu dans le précédent numéro la traversée de Cambrai par l'Escaut de sa sortie au château de Selles au Moulin du Plat.

Voici la suite du mémoire concernant le cours de ce fleuve "depuis Cambrai jusqu'à sa source".

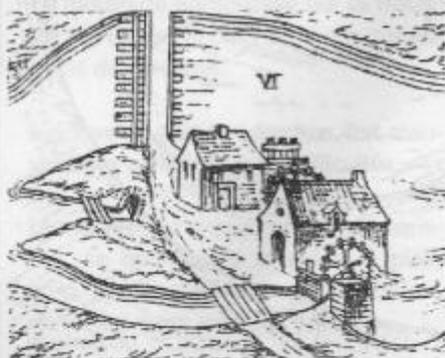
Le moulin du Plat



Le moulin du Plat.

Le moulin du plat se trouve à 400 toises de l'écluse des Arquets et a 28 pieds 8 pouces de passage en 2 arches de 18 pieds, ce qui fait en tout 46 pieds 8 pouces d'ouverture.

Le vannage n'en vaut rien et la plupart des vannes sont hors de service.



Le moulin de Proville.

Le moulin de Proville

Le moulin de Proville qui se trouve à 600 toises de celui du Plat a 46 pieds de passage.

Les vannes ne peuvent se lever qu'avec beaucoup de difficultés.

Le moulin de Cantignoul

Le moulin de Cantignoul se trouve à 1300 toises de celui de Proville et a 34 pieds de passage (y compris celui du tordoir) à quoi il faut ajouter 2 arches de 18 pieds masquées et bouchées.

Les vannes du moulin sont en mauvais état et les arches du tordoir sont obs- truées.

Le moulin de Noyelles



Le moulin de Noyelles.

Le moulin de Noyelles est à 960 toises de celui de Cantignoul et a 24 pieds de passage dont une grande vanne à treuil qui se lève avec facilité.

Les vannes sont en bon état et sont neuves.

Le moulin Castelain

Le moulin Castelain qui se trouve à 1010 toises de celui de Noyelles a 24 pieds de passage.

Les deux vannes de décharge à la droite du moulin ont 16 pieds de pas- sage et sont à treuil.

Elles sont en mauvais état et on ne peut les lever qu'avec beaucoup de peine. Elles sont appuyées par 4 poteaux et 2 traversines qui barrent le passage et retiennent les pailles, les herbages, ce qui empêche l'eau de s'écouler correc- tement.

Il y a à côté de ce moulin un réservoir de 20 pieds de large mais il ne sert pas à grand chose.

Le logement du meunier est fort éloigné du moulin et il arrive souvent que celui-ci étant absent, tout le pays supérieur se trouve inondé (Cf. l'inondation de Marcoing en 1744) et les eaux montent à la hauteur des maisons.

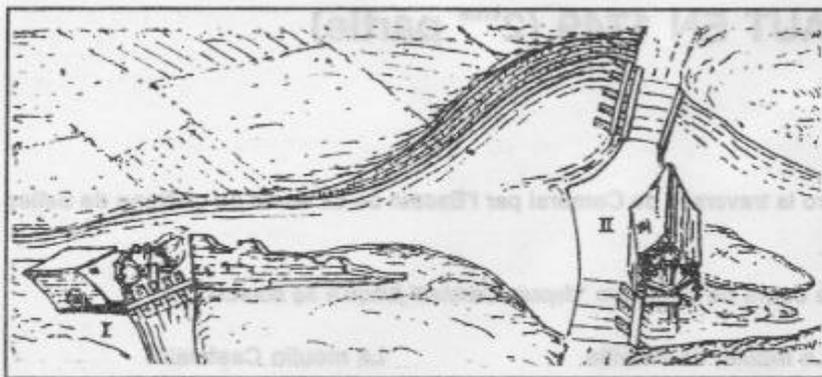
Le moulin Castelain est inutile à cet endroit n'étant éloigné de celui de Marcoing que de 240 toises.

Le moulin de Marcoing

Le moulin de Marcoing qui se trouve à 240 toises de celui de Castelain a 22 pieds 6 pouces de passage.

A la droite du bassin de ce moulin, se trouve l'embouchure du canal des Fontaines dites du Catelet qui a plus de 30 pieds de largeur et qui forme un cours direct avec le lit de l'Escaut qui le traverse d'équerre à la chute des vannes de Marcoing.

En temps d'orage, la rivière cause des inondations.



I Le moulin de Marcoing
II Le moulin Castelain

Le moulin de Masnières

Le moulin de Masnières se trouve à 1740 toises de celui de Marcoing et a 22 pieds 6 pouces de passage.

À 450 toises au-dessus de Masnières, la rivière fait un coude considérable et depuis la Cense Godefroy jusqu'à Saint-Vaast, la rivière est obstruée et resserrée par les arbres et broussailles qui retombent dans son lit.

Au-dessus de Saint-Vaast, le grand lit de l'Escaut vient se joindre à celui du ruisseau de Lesdain, causant au moindre orage des Inondations à Crèvecœur.

Le moulin de Crèvecœur

Le moulin de Crèvecœur se trouve à 1820 toises de celui de Masnières et a 16 pieds 10 pouces de passage.

Il est situé dans le ruisseau de Lesdain appelé l'Escauette dans lequel au-dessous du pont de papier au chemin de Saint-Quentin vient se jeter un petit bras de l'Escaut qui contourne les prairies du seigneur et qui n'a été séparé que pour contribuer conjointement avec le ruisseau de Lesdain à la nourriture du moulin.

Le ruisseau de Lesdain passe sous le pont de Papier qui a 28 pieds 8 pouces de passage et 3 arches, rencontre à la sortie de ce pont le bras de l'Escaut qui se jette d'équerre sur lui et se trouve

arrêté à la sortie du moulin par l'Escaut qui veut le heurter de front.

Le ruisseau de Lesdain joint au petit bras de l'Escaut trouve sa décharge sous le pont à côté du moulin qui a 16 pieds 1 pouce de passage en 3 arches.

Le grand Escaut passe à l'extrémité des prairies du seigneur sous le pont dit Montagne qui se présente en biais et qui possède 2 arches de 14 pieds 4 pouces d'ouverture.

Le tordoir de Crèvecœur (appelé aussi tordoir Ricquet)

Le tordoir de Crèvecœur est à 230 toises du pont Montagne et ses vannes

qui sont toujours ouvertes ont ensemble 22 pieds de passage.

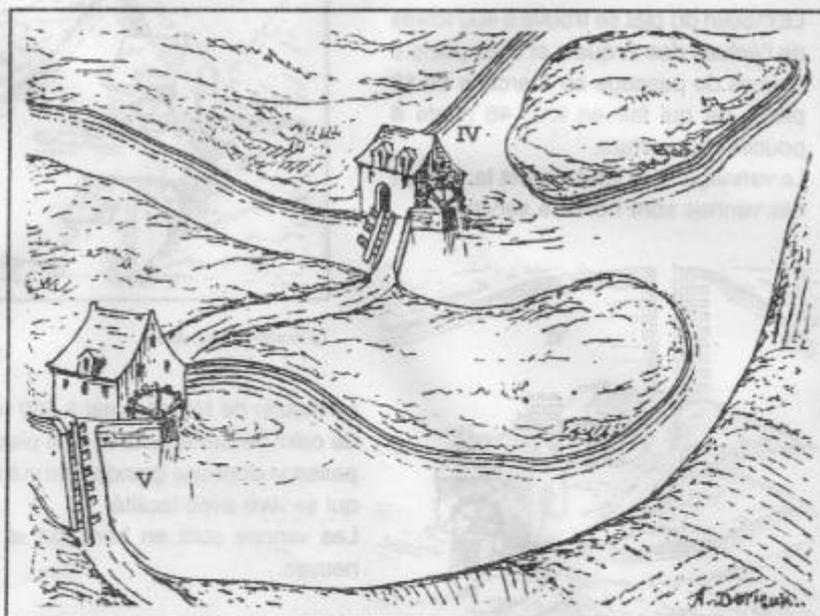
Ce tordoir appartient à la ville de Cambrai qui l'afferre 100 florins/an et n'a jamais à travailler (sauf l'hiver où il y a des graines de colza à moudre pour l'huile des paysans des environs).

Le pont et les écluses de Vinchy (cf. CTH n° 1)

Le pont de Vinchy (qui est très ancien) se trouve à 480 toises du tordoir et a 2 arches fermées de 6 vannes de 20 pieds de passage ensemble.

Ce pont est de blais sur la partie supérieure de la rivière et d'équerre sur la partie inférieure et de par sa situation, il semblerait que l'Escaut passait autrefois dans les étangs de Vinchy et qu'il en aurait été détourné plus tard. Les vannes de ce pont sont toujours levées et leur usage ne sert qu'à rafraîchir les étangs.

Leur manœuvre est confiée au fermier de Vinchy sous les ordres de l'abbé de Vaucelles.



IV Le moulin de Cartigneut.
V Les vantaux du tordoir de Cartigneut.

Le tordoir de Vaucelles

Le tordoir de Vaucelles qui est un moulin à huile est distant du pont de Vinchy de 240 toises.

Les vannes sont en très mauvais état, le passage est bouché et le moulin ne tourne pas car la grande roue est cassée.

La petite riviérette de Vaucelles qui sert d'écoulement et de canal aux fontaines de Bantouzelle se jette dans l'Escaut au-dessous de ce tordoir.

À peu de distance au-dessus de son embouchure, les moines de Vaucelles ont posé sur ce petit canal un grillage au bas d'une vanne pour recevoir le poisson qui s'échappe de leurs étangs.

Le moulin de Vaucelles

Le moulin de Vaucelles qui se trouve à 1260 toises du tordoir a douze pieds sept pouces de passage.

Les vannes et la roue sont en mauvais état et la rivière est obstruée.

Il y a un pont de 5 pieds de haut à 10 toises au-dessous du bassin.

Le pont du Clos de Vaucelles

Ce pont a 11 pieds 6 pouces de passage et 6 pieds 7 pouces de hauteur.

Il est encombré et la rivière y arrive de côté par un marteau de 18 toises car elle a été changée de lit.

Le moulin de Bantouzelle

Le moulin de Bantouzelle qui se trouve à 1136 toises de celui de Vaucelles a 9 pieds de passage.

Les vannes sont fort étroites, fort mauvaises et se lèvent avec difficultés.

Le meunier les charge encore de hausses, ce qui remplit la rivière à plein bord, de sorte que les eaux débordent de toutes parts lors des crues.

Le moulin de Banteux

Le moulin de Banteux est distant de celui de Bantouzelle de 420 toises et a 10 pieds 8 pouces de passage mais aussi une vanne à treuil de 6 pieds.

Il reçoit son eau des fontaines et ravins de Villers-Guislain et ses vannes sont en mauvais état.

Le moulin d'Honnecourt

Le moulin d'Honnecourt qui est situé à 1720 toises de celui de Banteux a 13 pieds 3 pouces de passage.

Le pont qui soutient les écluses de ce moulin a été construit en 1731 obliquement sur la rivière et est composé de 2 arches de 6 pieds de hauteur fermées par 4 vannes.

Le moulin de l'Abbaye d'Honnecourt

Le moulin de l'Abbaye d'Honnecourt se trouve à 822 toises du précédent et a 15 pieds 6 pouces de passage.

Le vannage est en bon état et sa manœuvre est aisée.

Le moulin de Vendhuile

Le moulin de Vendhuile qui se trouve à 2110 toises de celui de l'Abbaye d'Honnecourt a 5 pieds 6 pouces de passage. Il est en mauvais état.

Le moulin d'Argival

Le moulin d'Argival est à 562 toises de celui de Vendhuile et a 9 pieds de passage.

Les religieux du Mont-Saint-Martin font travailler à redresser la rivière depuis ce moulin jusqu'à celui de Quincampoix au-dessus.

Le moulin de Quincampoix

Le moulin de Quincampoix qui se trouve à 808 toises de celui d'Argival a 8 pieds 7 pouces de passage.

Au-dessus de ce moulin, la rivière est presque comblée par la chute des ravins qu'elle reçoit dans son lit.

Le moulin du Catelet

Le moulin du Catelet est distant de celui de Quincampoix de 527 toises et a 6 pieds 9 pouces de passage.

Au dessus de ce moulin, la rivière se mélange aux étangs du Catelet où elle est retenue par les écluses qui sont toujours fermées.

Le moulin de Gouy

Le moulin de Gouy est le dernier moulin situé sur l'Escaut en remontant son cours depuis Cambrai.

Il est situé à 1150 toises du Catelet, à 930 toises des sources de l'Escaut et a 7 pieds 9 pouces de passage.

Les sources de l'Escaut n'ont rien de considérable, ni de particulier :

* La première, à la hauteur de l'abbaye et derrière les murs du jardin du mont Saint-Martin, a un bassin de 4 pieds 6 pouces et un canal de 18 pouces d'eau.

* La seconde est plus près du moulin et n'est qu'une cressonnière où l'on ne distingue rien en particulier.

Le fossé usinier

Le fossé usinier doit être considéré en deux parties :

* Une venant de Bohain à Brancourt appelée le canal de Bohain.

* Une autre venant de Brancourt au mont Saint-Martin où il se jette dans la rivière à 143 toises au-dessous du moulin de Gouy et à 968 toises des sources de l'Escaut.

La longueur du ravin depuis Brancourt jusqu'à son entrée dans l'Escaut est de 9138 toises.

BILAN :

Il y a sur l'Escaut depuis sa source jusqu'à Cambrai en 1749 : 21 moulins ou tordoirs, 4 écluses, ce qui fait un total de 25 tenues d'eau.

L'Escaut a depuis sa source jusqu'à sa sortie à Cambrai : 165 pieds 7 pouces de pente, 21055 toises de longueur.

La plupart des tenues d'eau sont en mauvais état : vannes abîmées, systèmes de levage bloqués, arches obscurcies, roues cassées...

La rivière est par endroit fortement resserrée et obstruée par les herbes, les broussailles et les arbres morts, ce qui empêche l'eau de s'écouler normalement.

Ce document retrouvé aux Archives Départementales fait état du cours de la rivière, il n'apporte que peu d'éléments sur l'activité des moulins.

L'apport de telles informations serait envisageable au sein d'études particulières sur les moulins du Cambrésis.

N.B :

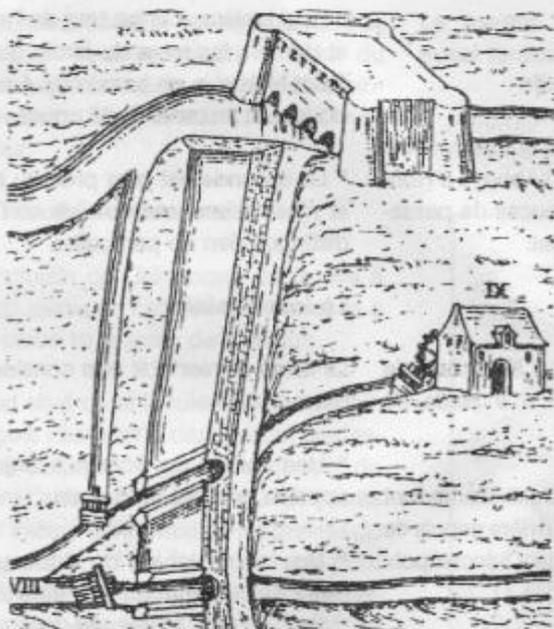
- 1 pied = 33 centimètres
- 1 pouce = 27,07 millimètres
- 1 toise = 1,949 mètres.

Les illustrations proviennent du Tome 32 (1^{ère} partie) des Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai.

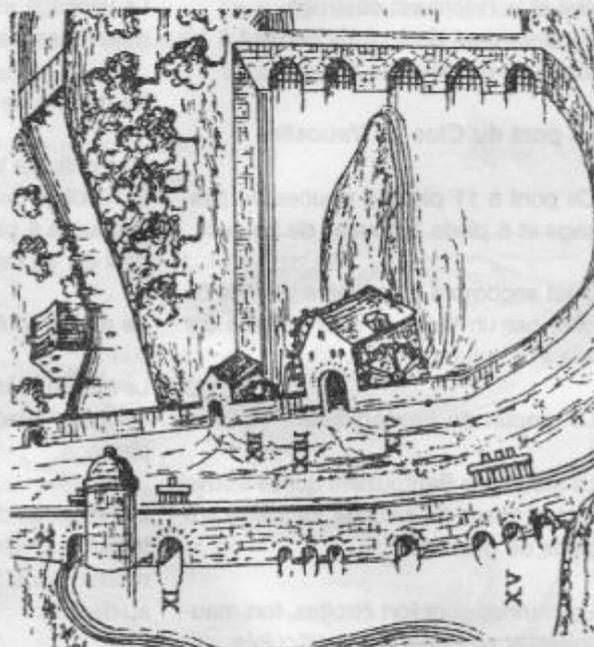
Ce sont les copies signées Achille Durieux d'anciens plans du XVII^{ème} siècle.

Nicolas DHENNIN

COMPLEMENTS SUR LA PREMIERE PARTIE DE L'ARTICLE (CTH N°3) :



VIII : VENTILLES DU MOULIN DE FROMY
IX : MOULIN DU CLICOTRAU



X : VENTILLE DU GRAND COUPPE DES MOULINS DE SELLES
XI : VENTILLE DU PETIT COUPPE DU MOULIN DE SELLES
XII : MOULIN A ESCOUR
XIII : MOULINS A BIE DE SELLES
XIV : MOULIN A BRAY
XV : VENTILLES DU COTE DU PONT DU CHATEAU DE SELLES

LA VIE PAROISSIALE A VILLERS-GUISLAIN (1845-1926)

Par Cambrésis Terre d'histoire.

2^{ème} PARTIE : De l'adoration de la Nation à la Séparation avec l'État (1890-1914)

La seconde partie du carnet paroissial de Villers-Guislain dont nous rappelons l'origine dans le précédent numéro traitera du problème des relations entre Église et État au début du XX^{ème} siècle.

Meurtrie par le régime des républicains Le gouvernement depuis 1879 à travers la querelle scolaire ? L'Église ne pouvant plus être appuyée par l'État, elle se dirige vers une nouvelle orientation politique.

Une nouvelle orientation politique.

On peut caractériser cette orientation par deux éléments : la tradition politique de droite et le nationalisme.

La tradition politique de droite

Les monarchistes décident de s'appuyer sur la religion qui constitue une force d'ordre.

Le journal paroissial rappelle que le 21 Janvier 1882, à Villers-Guislain, la famille de Prémont commanda une messe expiatoire pour marquer l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

Malgré les avertissements du pape Léon XIII (qui, dès 1878 recommande aux Catholiques Français d'accepter les institutions républicaines et même de fonder avec les Républicains de gouvernement une majorité de défense de l'ordre social), le Ralliement semble peu éveiller les esprits à Villers-Guislain et la protestation face à la laïcisation prime... En 1910, une conférence qui se tient en la salle des fêtes de Villers-Guislain montre et prouve que les systèmes socialistes, collectivistes et étatistes sont dangereux et que seule la religion Catholique peut donner la solution désirée.

Le nationalisme

Avant 1900, la vie paroissiale à Villers-Guislain semble peu empreinte par le Nationalisme (un des piliers fondamentaux de la droite Française avant 1914). C'est à partir de l'installation du curé Buzin (le 13 Octobre 1899) que se multiplieront les manifestations d'adoration à la Nation.

Le curé Eugène Busin fut amené dans une magnifique voiture, escorté d'une troupe de cavaliers et fut salué à l'entrée du village sous un arc de triomphe par le maire, le conseil municipal et la population.

Ancien Zouave pontifical et soldat de France pendant la Guerre de 1870, ses années de ministère à Villers-Guislain contribuèrent à exalter avant la Guerre de 14 l'idée de revanche vis-à-vis de l'Allemagne qui s'était emparé de l'Alsace et de la Lorraine en 1871.

La lecture du discours du président de la fabrique (organisme paroissial chargé

de la gestion des biens d'Église) lors de l'accueil du nouveau curé prouve que les sentiments nationalistes existaient déjà dans le village : *"Monsieur le curé, vous serez notre chef. Nous, paroissiens de Villers-Guislain, nous serons vos soldats, notre devise aura trois mots : pour la France, pour le clocher, pour l'Église"*.

Les manifestations nationalistes consistèrent dès lors en fêtes patriotiques, dans le culte de Jeanne d'Arc et dans la constitution de ligues.

Extrait des prières de la Fête de Sainte Jeanne d'Arc

Le 30 mai. (solennité : dimanche après le 8 mai).

STE JEANNE D'ARC. V. - D ; de 2^{ème} cl. - Orn. blancs.

Désignée par Pie XI comme patronne secondaire de la France.

"Jeanne, épouse du Christ, patronne et gardienne de la France" (Magnificat)

"fut suscitée miraculeusement par Dieu pour défendre la foi et la patrie".

(Or.) *"Instruite par des voix célestes et remplies de la lumière de Jésus"*

(Hymne), *"elle sut, par sa sagesse, s'imposer à l'admiration des princes et des grands, soumettre des nations étrangères, et laisser à la postérité un souvenir éternel" (off.)*

"Revêtue de la cuirasse de la justice, et les reins ceints de la vérité" (ant. des vêpres); la Pucelle "quitte par obéissance son père et sa mère et, devenue soldat de Dieu, elle s'en va chevauchant sans peur où l'archange Michel l'envoie" (Hymne). "Au milieu des dangers mortels, elle ne craint pas, car le seigneur Jésus qui est avec elle" (Com.), "la revêt de sa force" (All.), "la nourrit de son pain céleste et lui accorde la victoire" (Postc.)

"Environnée de flammes, elle invoque Jésus et embrassant la croix elle s'envole vers lui comme une innocente colombe" (Hymne).

Elle "va se joindre aux chœurs bienheureux des Vierges" (Hymne) "où elle prie beaucoup pour son peuple et pour toute la nation française" (Magnificat).

"Elle mourut en 1431". Demandons "au Saint-Esprit qui fait les âmes pieuses et courageuses" (Hymne), de nous donner "de puiser comme Jeanne dans la Sainte Communion la vaillance dont elle nous a donné de si beaux exemples, puisqu'elle affronta, pour repousser les ennemis, même les périls de la guerre" (Secr.)



Un mois après son installation, le 5 novembre 1899, le curé organisa une fête militaire pour célébrer le départ des conscrits.

Le 4, un conscrit avait pavoisé l'Eglise aux couleurs nationales. À la Grand-Messe, on pria pour la France et ses défenseurs : *"les desseins de Dieu sont impénétrables par les vocations...il a choisi une bergère Jeanne d'Arc pour sauver la France ; sans doute, il s'est servi de moyens surnaturels, mais votre vocation de*

soldat vous a été désigné par le numéro que vous avez tiré de l'urne au chef-lieu de canton".

Le curé demande aux conscrits de ne point oublier au service leurs devoirs de chrétiens ainsi que leurs parents, il demande également une obéissance aveugle depuis le caporal jusqu'au grade le plus élevé, il faudra voir le chef d'état et Dieu par dessus tout...après avoir servi la France, soutenu noblement l'honneur de Villers-Guislain, vous nous reviendrez bons soldats, jusqu'à ce que Dieu vous place dans sa milice céleste.

Jeanne d'Arc devint bientôt le symbole de ce nationalisme ambiant. Le 8 Mai 1907, fut chanté un salut solennel en l'honneur de la bergère, une quête fructueuse fut organisée dans le village pour sa béatification.

Le 8 Novembre 1908, la grande salle de la Maison Notre-Dame de Grâce fut rebaptisée salle Jeanne d'Arc.

Le 29 Mars 1909, les habitants émerveillés pouvaient découvrir une projection magnifique rappelant la vie de Jeanne d'Arc.

Un Triduum solennel eut enfin lieu le 23 Mai 1909 en l'honneur de Jeanne d'Arc qui venait d'être déclarée bienheureuse par le Souverain Pontife.

L'après-midi eut lieu un pèlerinage à Beaufort (où Jeanne d'Arc fut captive en 1430) accompagné d'une magnifique procession.

En Octobre 1910, on fit livrer à Villers-Guislain une statue de Vaucouleurs (lieu où Jeanne organisa son armée). Les sociétés chorales firent entendre avec brio lors de la fête Jeanne d'Arc le Chant à l'étendard.

Lors du Troisième centenaire de Jeanne en 1912, le curé souligna que Jeanne d'Arc est la brillante étoile qui peut nous conduire vers Dieu .

C'est pourtant la **constitution de ligues patriotiques** dans le village au début du siècle qui vint réaffirmer la foi en la nation.

Le journal "La Croix du Nord" du 25 février 1909 rappelle que Madame Delecourt, présidente du comité de la ligue patriotique des dames Françaises à Cambrai vint établir une ligue à Villers-Guislain.

Celle-ci existait encore en 1930 lors de la somptueuse bénédiction du nouveau calvaire, comme nous le rappelle un programme énumérant les différents chars du cortège.

La salle Jeanne d'Arc comprenait 500 personnes. La présidente éveilla surtout l'intérêt de l'auditoire en dénonçant les effets lamentables de "l'école sans Dieu"

et les *"insinuations malveillantes et perverses des journaux s'infiltrant goutte à goutte dans l'âme et dans le cœur"*. Elle fit un devoir impérieux à la femme chrétienne *"d'exclure de son foyer les mauvais journaux"*.

Le thème des réunions de la Ligue fut en février 1910 : la femme au foyer, en Juillet 1910 : l'œuvre des catéchismes et de la Bonne Presse.

Un chant de la Ligue fut instauré par les dames, puis furent mises en place des réunions solennelles...

La marche à la guerre

L'image d'Épinal du *"soldat de 14 portant la fleur au fusil"* se confirme très tôt dans les commentaires.

Dès Octobre 1909, lors du départ des conscrits, le curé souligne que *"la pensée de l'honneur doit toujours être alimentée par l'honneur de Dieu et de la patrie, cette pensée les soutiendra sans cesse au milieu des plus grandes difficultés et même des plus grandes souffrances, s'ils avaient un jour à souffrir beaucoup et peut-être même à verser leur sang pour le pays"*.

1912 apparaît ainsi comme une nouvelle date-charnière.

Lors de la fête Jeanne d'Arc (évoquée plus haut), drapeaux et oriflammes sur les demeures rappellent que la fête est à la fois patriotique et religieuse.

"Après le salut sur la place brillamment illuminée, des fusées, des bombes, des feux de Bengale furent allumés et ce fut aux cris de Vive Jeanne d'Arc mille fois répétés que la foule se retira".

Enfin, comme dans de nombreux villages (cf. Banteux-Bantouzelle), une société de gymnastique fut créée le 16 juin 1912. La *"Saint-Roch"* de Villers-Guislain comprenait 25 membres et servait surtout à rehausser les processions et les cérémonies religieuses. Elle effectuait par contre peu de déplacements.

Vint enfin juillet 1914 : le 26 eut lieu une grande fête religieuse et patriotique à l'occasion de la remise des médailles et de l'érection d'un monument à l'entrée du cimetière à la mémoire des glorieux défenseurs de 70... *"Les couleurs nationales étaient répandues à profusion, des fausses portes souhaitaient la bienvenue aux visiteurs et de nombreuses banderoles avec inscriptions disaient la gloire des héros et les assuraient d'un souvenir impérissable"*... Le même jour, l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie.

L'ordre de mobilisation arriva à Villers-Guislain le Samedi 1^{er} août à 4 heures, peu de temps après la déclaration de guerre de l'Allemagne. *"On était loin de penser que cette guerre allait produire en quelques jours une conflagration générale"*...

Un problème crucial d'avant-guerre : la séparation de l'Église et de l'État et le problème des inventaires.

La notion de *"séparation de l'Église et de l'État"* faisait partie du programme des républicains depuis 1869. On considère généralement que cette loi votée en Juillet 1905 fut surtout une arme de combat contre les catholiques intransigeants ultramontains.



Illustration de la lutte entre l'Église et l'État.

Malgré tout, avec *"le petit père Combes"* au pouvoir, l'Anticléricalisme fut à son apogée et les mesures discriminatoires vis-à-vis de l'Église réapparurent dès 1902.

En 1902, toutes les écoles religieuses tenues par des congrégations non autorisées par l'État allaient être fermées. Ne subsisteraient désormais plus en France que 5 congrégations masculines.

En 1904, cette interdiction de l'enseignement s'étend à toutes les congrégations qui sont bientôt expulsées de leurs monastères. Le journal de Villers-Guislain fait allusion au *"père S... Supérieur des Rédemptoristes de Dunkerque, frappé par la loi d'expulsion, venu prêcher en l'église de Villers-Guislain le 4 Décembre 1904"*.

L'élément le plus marquant pour les paroissiens fut pourtant, sans nul doute la question des **Inventaires** qui suivirent la Séparation.

Nous ne pouvons manquer de vous faire part de cet événement pour le moins cocasse :

"le 7 Mars 1906 restera un jour mémorable pour Villers-Guislain, car c'est la date fixée pour l'inventaire."

À 2 heures 1/2, la cloche sonne à toute volée. Aussitôt, la place se couvre de monde.

On voit çà et là quelques apaches venus des environs mais on a tôt fait de leur faire prendre de la poudre d'escampette. Tout à coup, un immense cri retentit : *Voilà les Voleurs !*

En effet, les *"cambricoleurs officiels"* arrivent escortés par deux brigades de gendarmerie, celles de Gouzeaucourt et de Masnières.

À 3 heures, heure de la notification, Monsieur Elie Buzin, curé de Villers-Guislain, ancien officier des Zouaves Pontificaux, et Maréchal des logis au 9^{ème} Hussards, entouré de son conseil de fabrique apparaît sur la place. Pour la circonstance, il avait attaché sur sa poitrine ses médailles, vaillamment

gagnées sur les champs de bataille de France et d'Italie en 1867 et 1870.

Son arrivée est saluée par une tempête d'applaudissements.

On crie "Vive Monsieur le curé", Monsieur le curé crie "Vive Villers-Guislain" et des milliers de poitrines répètent "Vive Villers-Guislain". Bientôt, on voit déboucher un peloton du 4^{ème} Cuirassiers de Cambrai, un commissaire de police de Roubaix Grimaldi et M. le Percepteur flanqué de ses témoins.

La place est cernée. Mais les Catholiques rompent le cordon des troupes et ils se précipitent devant la porte de l'église pour y défendre l'accès.

Les Cuirassiers chargent, ils font place nette ; mais ils ne peuvent empêcher les Catholiques d'entourer leur curé qui fit d'une voix vibrante la protestation suivante :

Monsieur le Percepteur,

Vous pensez bien que comme curé, gardien de cette paroisse, comme ancien zouave pontifical, défenseur du patrimoine de l'Église et aussi comme maréchal des logis au 9^{ème} Hussards chargé de la protection du territoire Français en 1870, je vous présenterai au nom du Saint-Siège, au nom de la France, fille aînée de l'Église au nom du Conseil de Fabrique et de ma paroisse catholique, ma protestation indignée contre la mission dont vous êtes chargé ! J'ai le droit de faire constater que le choix d'un percepteur pour opérer dans cette circonstance, est une violation manifeste de la loi qu'on prétend appliquer.

Seuls les agents du domaine ont le droit de par la loi, de faire l'inventaire des églises et des biens d'églises. Aussi, nous faisons toutes réserves contre les opérations illégales et complètement nulles que vous allez accomplir.

Il est bon que vous disiez à ceux qui vous ont envoyé que vous réduisez les habitants de cette commune à de nouveaux impôts, et par conséquent, à une plus grande gêne.

Les biens dont le gouvernement s'empare servaient à entretenir l'église, pres-

bytère, employés et musique sans qu'il en coûtât un sou à la commune...

Ma conscience et les ordres de mes supérieurs m'obligent à une attitude passive. Aussi, ne comptez pas sur moi, ni sur aucun des habitants de Villers-Guislain pour vous aider en quoi que ce soit. L'église est et restera fermée... Ma paroisse a peut-être une mauvaise réputation, mais si toutes les communes de France ressemblaient à Villers-Guislain, vous ne seriez pas obligé Monsieur de faire aussi triste besogne.

La loi de séparation est souverainement injuste et n'est pas faite pour tout le monde. Puis, pâle comme un mort, le commissaire fit le tour de l'église, tandis que la cloche recommença à sonner de plus belle. Il s'arrêta devant une des fenêtres de la sacristie. Il a du être renseigné par une casserole quelconque de la Commune "Monsieur le Commissaire, des traîtres, il y en a partout".

C'est par cette fenêtre qu'on pénétra dans l'église. Il appelle les cantonniers. Mais l'un d'eux, employé de la commune, jette sa pince au pied du Commissaire en s'écriant : "Je préfère mourir de faim que de faire pareille besogne". Honneur à ce brave. Les cantonniers attaquent la muraille, ils suent, ils soufflent comme des bœufs. Le cantonnier de Gonnelieu se distingue tout particulièrement. Enfin, la brèche est faite.

Un loustic : "Tiens, tiens, à l'occasion, nous saurons comment nous y prendre pour envahir vos maisons. Le commissaire entre par la brèche. Mais, il tombe à genoux, est-ce un accident ? ou bien obéit-il à un souvenir de jeunesse ? Mystère ! Après avoir fracturé deux solides portes, les perceurs de murailles arrivent à la sacristie où ils se livrent à un semblant d'inventaire, la peur les tenaillant. Puis, ils fichent le camp sous les huées de la foule.

Bon voyage les voleurs. La journée s'est terminée par un salut solennel d'expiation. L'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Vive Villers-Guislain".

Avec 2150 francs en moins et 588 francs de messes de fondations, la fabrique perdit toute sa richesse.

Par la loi de séparation, elle fut obligée de cesser son administration le 9 décembre 1908...

A 80 ans, Buslin qui avait marqué de son empreinte la vie paroissiale de Villers-Guislain était transféré dans un autre lieu...

La vie paroissiale continua à Villers-Guislain, mais ce fut l'entrée dans un autre monde...

FIN

Cambrésis Terre d'Histoire

Qu'il nous soit permis ici de remercier M. Pierre Michaux, de Bantouzeille qui a bien voulu nous fournir les quelques illustrations de cet article...

Affiche anticléricale, d'après la couverture d'un numéro de « La Lanterne », Musée des Arts décoratifs (Snrk)



EN MARGE DE LA FÊTE DE SAINT-BERNARD : LE CULTES DES SAINTS A VAUCELLES

Par Georges Lebrun et Arnaud Gabet.

Voici le premier volet d'une étude sur l'Abbaye de Vaucelles. L'édifice cistercien a déjà fait couler beaucoup d'encre, pourtant combien d'énigmes recèle-t-il encore ?

Dans cette première partie, nous évoquerons les saints qui furent honorés ou vénérés à Vaucelles à travers les temps avant de vous narrer dans notre seconde partie la vie et la mort d'un moine de l'abbaye de Vaucelles au XVIII^{ème} siècle.

La fête de Saint-Bernard.

Les Anciens se rappellent que ce n'est qu'à partir d'août 1949 que la commune de Les Rues des Vignes (alors dirigée par M.G.Bourgeois) réinstaura une fête commémorant l'abbé canonisé de Clairvaux, qui en 1131 avait été à l'origine de l'Abbaye de Vaucelles.

Les documents rappellent pourtant qu'au XVIII^{ème} siècle, les moines fêtaient déjà avec faste le fondateur de l'Abbaye.

"Le 19 août, veille de la Saint-Bernard, l'Abbaye avait coutume de faire chasser ses domestiques sur ses terres, devant accueillir le lendemain une quantité impressionnante d'hôtes prestigieux (Monsieur de Clairvaux, Madame de Marquette...).

Cependant, la chasse au XVIII^{ème} siècle est un droit seigneurial qui appartient au Baron de Crèvecoeur et il faut une autorisation du suzerain pour qu'un vassal puisse chasser dans son bien-fonds.

À deux reprises, en 1739 et en 1745, Labbé, Drache et Deslauriers gardes et valets de l'abbaye furent condamnés aux amendes portées par les bans politiques pour avoir chassé avec chiens et fusils tirant plusieurs pièces de gibiers au préjudice des défenses portées par les ordonnances du droit de chasse qui appartient au seigneur de Crèvecoeur...

L'énigme de la sépulture des trois premiers abbés

Bernard de Fontaines arrivant à Vaucelles en 1131 envoya 12 frères de son

abbaye de Clairveaux. Parmi eux, il choisit pour premier abbé Raoul (anglais d'origine).

En 1152, Richard lui succéda puis Nicolas en 1160 qui mourut en 1163. Ces Trois premiers abbés furent enterrés dans le Chapitre. Mais, le 29 Mai 1179, le pape Alexandre III, en accord avec les Pères du Concile Général de Latran décida de transférer très solennellement les ossements des trois premiers abbés de Vaucelles qui devaient alors être canonisés.

La chronique cistercienne de Miroeus nous dit que les corps de Saint Raoul, Saint Richard et Saint Nicolas furent transférés sous (au pied de) les fondations (mur brut servant de clôture) de la nouvelle église qui est entre la porte d'entrée de ladite église et l'armarium (bibliothèque ou sacristie) du côté du Nord (*Corpora sancta posita locantur infra maceriam novae ecclesiae, quae est intra ostium ipsius ecclesiae et armarium ad septentrionalem plagam*).

Une pierre tumulaire rappelant la cérémonie fut placée sur les corps, mais celle-ci disparut en 1557 lorsque les troupes de Philippe II d'Espagne passèrent par Vaucelles, en allant faire le siège de Saint-Quentin.

Malgré ce rapt, les moines de Vaucelles qui traversaient le passage sacré (entre le petit cloître, le grand cloître et l'église abbatiale) conservèrent l'habitude de s'incliner devant les reliques des trois premiers abbés...(abbé Bulteau).

Le document que nous vous présentons dans notre prochain numéro situe ainsi la sépulture du célèbre abbé Dom Ruffin (1780) : *"dans le cimetière nouveau auprès de l'endroit où ont été déposés nos trois premiers abbés"*, un autre acte datant de 1785 remarque que le cimetière se situait *"à la place de l'ancien cloître qui régnait le long de l'église"* (donc probablement toujours à l'emplacement de 1179).

Que penser enfin des notes du curé Herbaut de Bantouzelle (Fonds Delloye, Bibliothèque Municipale de Cambrai) prétendant que les restes des premiers abbés furent dispersés lors de la Révolution Française ?

En Janvier 1990, des fouilles furent entreprises afin de retrouver ces corps saints, un splendide caveau dallé vide fut découvert le 24, ainsi que les bases d'un autel qui rappelait sans doute le lieu où avait été déposés les ossements (voir photo).

Malheureusement, une dalle de béton recouvre aujourd'hui l'ancienne sacristie et anéantit à tout jamais l'espoir de retrouver les corps saints...

Saint Agrapare et Saint Criard.

Les Anciens de Vaucelles racontent que vers 1905 deux jeunes gens du hameau ayant raillé les bustes de deux saints assez ridiculement costumés moururent peu de temps plus tard dans des circonstances plus ou moins étranges et pénibles.

À la recherche de ces faits, nous avons retrouvé dans la *"notice historique et archéologique"* de l'abbé Bulteau l'identité de ces deux saints.

Agripart ou Agrapart était le nom populaire de Saint Agapet ou Agapit, martyrisé à Palestrina.

Quelques uns de ses ossements sacrés se trouvaient autrefois à l'Abbaye de Liessies, près d'Avesnes ; ils étaient l'objet d'un grand pèlerinage.

Le second Saint Criard ou Criou (fêté le 1er Mai) était le nom populaire de Saint Cariulphus, disciple de Saint Marcouf ou Marculphus.

C'est à côté de l'ancienne conciergerie, dans une chapelle enclavée dans la ferme de Jean Lanthier (ferme de la porte de Vaucelles à l'entrée du hameau avant la Révolution) que se trouvait la chapelle des deux saints.

Cette chapelle ayant été renversée par les Révolutionnaires en 1793, Madame Bonnaire (propriétaire du palais abbatial, mère de Madame de Valpinson qui elle même vendit la demeure au notaire Parisien Fontana) éleva un modeste oratoire *"pour satisfaire la naïve et peut être superstitieuse dévotion des mères et nourrices qui venaient servir Saint Agripart pour préserver leurs enfants de la grippe ou Saint Criard pour les empêcher de crier ou de pleurer !"*...

FIN

Si vous en savez plus sur ces énigmes et éléments du passé de l'abbaye de Vaucelles, n'hésitez pas à en faire part à M. Georges Lebrun, membre des Amis de l'Abbaye de Vaucelles et de "Cambrésis Terre d'Histoire"...

Georges Lebrun et Arnaud Gabet



Jeuil 8 février 1990 : découverte d'un autel lors des fouilles sous la sacristie.

NOS VILLAGES MÉCONNUS : THUN-SAINT-MARTIN

Par Pierre MOLLET.

Notre ami Pierre Mollet de Thun-Saint-Martin, qui nous avait présenté dans la revue n° 2 l'histoire des châteaux et seigneurs de son village, s'est employé ce trimestre avec notre collaboration à constituer un historique de la commune.

Comme à l'accoutumée, ce récit général est exhaustif et s'attache surtout à fournir au lecteur les principaux points de repère de l'histoire de Thun-Saint-Martin car il est impossible d'écrire l'histoire de ce charmant lieu en quelques pages...

C'est pour cette raison que l'association Cambrésis Terre d'Histoire et le club des aînés "les roseaux" ont organisé en commun les 11 et 12 juillet 1992 en la salle Jean Bar de la commune une conférence-exposition. Environ 200 documents, photos et cartes postales furent présentés enthousiasmant la centaine de participants.

En vue d'une histoire du village plus complète, toutes les autres informations et documents sur le passé du lieu seront les bienvenus.



L'Abbé Libert (curé de 1910 à 1957) dans une "page sur Thun-Saint-Martin" présentait ainsi le village : "Thun-Saint-Martin est un joli petit village enfoncé dans la verdure sur les bords de l'Escaut, à 8 kilomètres de Cambrai, sur la rive droite de l'Escaut, près de la Route Nationale N° 29.

A la limite du Hainaut, les habitations se sont bâties sur les limons récents, tandis qu'une partie de l'agglomération occupe la rive droite sur les affleurements calcaires.

L'eau courante y fait croître une végétation luxuriante tandis qu'on compte 40 puits à Thun-Saint-Martin et qu'au centre du village, une source dont le point d'émergence est à la côte 38,19 épanche ses eaux dans un étang".

Le quotidien "La Voix du Nord" (2 Juin 1982) nous fournit une description non moins poétique "Qu'il est coquet ce

village de Thun-Saint-Martin, petite Venise du Cambrésis discrètement masquée par son rideau de verdure. Né au cœur des marais, ses eaux vives et claires cernent chaque propriété pour mieux en protéger le calme. Joli bourg campagnard encastré entre l'Escaut, aujourd'hui voie fluviale canalisée, et la Nationale Cambrai-Valenciennes, voie routière où l'on passe trop vite pour apprécier le cadre exceptionnel de ces lieux.

Un nid de verdure qui reflète dans ses eaux les richesses insoupçonnées de son passé".

Aujourd'hui, le village de Thun-Saint-Martin compte 475 habitants et occupe une surface de 579 hectares.

Son altitude est de 38 mètres et parmi les 3500 mètres de cours d'eau qui agrémentent le paysage, citons : l'Escaut, l'Erclin, la Rasse, la Navie et le ruisseau des Fontaines.

Les origines

Depuis des siècles, l'Escaut sépare administrativement les territoires de Thun-Levêque (sur la rive gauche) et de Thun-Saint-Martin (rive droite).

Selon l'Abbé Louis Boniface, Thun pourrait venir du franc "Theun" désignant la maison ou le château.

Quant à Saint-Martin, patron de la paroisse, nous savons qu'il s'agissait d'un cavalier Romain, qui se convertit

au christianisme après avoir déchiré son manteau en deux pour en faire don à un mendiant (comme le rappelle une statue de bois polychrome du XVI^{ème} siècle retrouvée dans la sacristie de l'église par le R.P. Vital en 1972).

Les lieux-dits

Parmi les lieux-dits repérés sur le plan cadastral de 1828 (conservé à la mairie), notons ces quelques noms évocateurs : les Bosquets, le chemin de Brantiaux, les Défenses, les Ebouvières, le Faubourg d'Iwuy, les Grises, les Huit Bohin, la Jarenne, le Marais Saint-Géry, le Paradis des Vaches, les Prés du Noyer, les Treize du Quesnel...

Certaines rues du village au nom typique sont citées dans les documents depuis des temps très lointains : rue des Cutiviers (pisciculture), la rue de l'Arbre Sec, la rue du Cambrésis, la rue Notre-Dame.

Existaient autrefois dans la commune rue du Bouloir et rue des Flaques.

Archéologiquement, on ne peut distinguer Thun-Saint-Martin et Thun-Levêque. L'abbé Libert considérait que la localité était un ancien fiscus gallo-romain.

Son successeur, le R.P. Vital (éminent archéologue) confirmait cette hypothèse en faisant découvrir à la presse en 1976 une riche collection de pierres taillées, de poteries, de pièces de monnaie romaines en bronze sur les territoires

d'Esuars, de Thun-Levêque et de Thun-Saint-Martin.

Gérard Champagne, président de Camérix et archéologue s'accorde à dire que l'on a retrouvé les vestiges d'un cimetière antique à Thun-Levêque en face du moulin d'Iwuy et que sur la rive gauche de l'Escaut, plus exactement sous la cour de récréation de l'école communale, a été découvert en mars 1972 un cimetière mérovingien.

Notons que toujours dans cette commune a pu être décelée l'existence d'un atelier monétaire carolingien.



Deniers Carolus de Thun Levêque.

L'époque médiévale

En 878, Thun-Saint-Martin faisait déjà partie du domaine de la Collégiale Saint-Géry de Cambrai. La rive gauche de l'Escaut appartenait alors à Thun-Levêque (Bulle du pape Jean VIII).

A cette même époque, les Normands se seraient installés à Thun-Levêque avant d'attaquer Cambrai.

En 1089, Gérard II, évêque de Cambrai confirme la donation faite par Baudouin, chanoine de Cambrai, de l'autel de Thun-Saint-Martin à l'Eglise-Cathédrale de Notre-Dame.

Dès 1221, le problème de la dîme sur le "marais d'Iwuy" opposa les abbayes de Saint-Aubert de Cambrai et le Chapitre Notre-Dame ; vint s'y ajouter le droit de pacage des bestiaux de Thun-Saint-Martin sur une parcelle relevant du seigneur d'Iwuy. Malgré les conventions de 1407 et 1575, ce problème resta épineux jusqu'au XX^{ème} siècle.

Des fouilles entreprises par le R.P. Vital ont permis de découvrir des pièces de monnaie à l'effigie de Saint-Louis et

d'Urbain IV sur le territoire de la commune.

Lors de la guerre de Cent Ans, le village connut une certaine effervescence, ainsi que nous le rappelle le chroniqueur Valenciennois Froissart.

En 1339, ce fut la prise du château de Relenghes (entre Escaudœuvres et Thun-Saint-Martin).

En 1340, Gauthier de Masny, au service du comte de Hainaut (dans le camp Anglais) qui tenait le château de Thun-Levêque à l'aide des catapultes anglaises fut assiégé au moyen d'animaux en putréfaction qui entraînèrent l'arrivée de la peste dans la garnison. Ce furent des milices valenciennes qui vinrent délivrer la garnison à l'aide de bateaux postés sur l'Escaut, laissant le château en flammes.

En 1410, Alexandre d'Escaufourt, dit "Gueular" seigneur de Thun-Saint-Martin était bailli du comte de Luxembourg-Saint-Pol.

En 1449, le seigneur accorda une charte aux habitants du village réglementant ainsi leurs droits et devoirs. Ce document publié par l'archiviste Bouthors au XIX^{ème} siècle fait mention du four banal.

L'époque moderne

Hormis la vie des seigneurs haut-encoleur du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle (cf. CTH N° 2), ne peuvent être apportés que peu d'éléments sur l'occupation espagnole, Thun-Saint-Martin ne se situant pas au centre du champ de bataille.

En 1657, Condé qui faisait partie du camp espagnol passa de nuit à Thun-Saint-Martin pour rejoindre Cambrai, guidé dans son entreprise par un prêtre des environs.

Lors de la bataille de Bouchain (1711), les armées de Marlborough (80.000 hommes) étant cantonnées à Iwuy, les armées de Villars ayant pour Quartier-Général Pallencourt, Thun-Saint-Martin

eut certainement à souffrir de nombreux passages de troupes.

- La vie paroissiale.

À la fin de l'Ancien Régime, l'Église était la principale propriétaire au village malgré le poids de la famille des d'Herbais, vicomtes de Cambrai.

En 1750, le Chapitre de Saint-Géry dispose ainsi de 153 mencaudées de terres labourables (54 hectares) ; la Collégiale perçoit 2% de la dîme, Monsieur d'Herbais de Thun en perçoit 6% et le curé 1%.

En 1717, la chapellenie de Sainte-Nicalse fut unie à la cure de Thun-Saint-Martin.

- La seigneurie à la fin de l'Ancien Régime.

Elle comprenait le fief du Quesnel et le fief de la Mairie héréditaire de Saint-Géry (pour ce dernier fief, l'évêque de Cambrai devait prêter serment d'allégeance).

En 1736, la "Grande Chaussée" de Cambrai à Valenciennes fut livrée à la circulation et élargie en 1788.

Dans la nuit du 21 au 22 Octobre 1747, le village fut submergé par une immensité d'eau : il fallut reconstruire 10 ponts.

En 1750, les États du Cambrésis envisagèrent le curage des fossés et rivières de la province.

Vers 1765, un haras fut établi à Thun-Saint-Martin : d'Herbais du Hontoy "qui se connaissait en chevaux et aimait en avoir de beaux" fit venir de Versailles de superbes étalons.

La même année, le Chapitre de l'Église Métropolitaine de Cambrai autorisa Christophe Flavigny à établir un tordoir dans le village qui fut converti en moulin à farine en 1770.

En 1768, l'Escaut fut canalisé depuis Bouchain jusqu'à Cambrai sous la responsabilité de Laurent de Bouchain.

C'est en 1785 qu'il fut terminé, permettant ainsi la liaison avec Cambrai et Valenciennes.

La Révolution à Thun-Saint-Martin.

Le cahier de doléances du village fut rejeté par les autorités étant jugé "informe".

Thun-Saint-Martin qui faisait autrefois partie des provinces d'Artois, du Hainaut et du Cambrésis fut définitivement rattaché au district de Cambrai, le terrageur dut résilier sa charge par refus de paiement de la paysannerie et Thun-Saint-Martin devint Thun-Les-Marais.

Pendant la Terreur, la famille seigneuriale dut s'exiler, le château fut vendu à un particulier et un culte clandestin fut assuré par le "curé à la valise".

Le zèle républicain fut modéré et l'arbre de la liberté fut déraciné par des habitants.

Lors du Concordat de 1801, le vieux curé Létorez rentra de déportation.

Époque contemporaine.

- Évolution de la population.

Thun-Saint-Martin, qui comptait 65 habitants en 1692 (?), 342 en 1773, 604 en 1790, 919 en 1850, 792 en 1889, 648 en 1910, 430 en 1950 dénombre actuellement 475 habitants.

En 1832, l'épidémie de choléra qui frappa le Cambrésis semble s'être déclarée sur une nourrice de Thun-Saint-Martin venant de Paris.

- l'église.

L'église de Thun-Saint-Martin fut construite au XIV^{ème} siècle en adjonction à la chapelle du château.

En 1769, restaurée totalement, chœur et sacristie furent complètement réaménagés.

En 1830, la cloche fut refondue (148 kg de métal furent ajoutés au poids de l'ancienne cloche).

Voici une description de cette église au milieu du XIX^{ème} siècle *"la grande nef date de 1300, la porte est surbaissée, surmontée d'une ogive ; des arcades intérieures, des pillets ronds avec moulures doriques, une pierre tumulaire datée de 1764 dans le goût de la Renaissance au pied droit du chœur, une pierre gravée au-dessus de la porte de la sacristie lui donnent un aspect charmant"*.

En 1854, des travaux eurent lieu au clocher; en 1865, le chœur fut restauré. En 1918, l'église fut peu endommagée, mais la cloche remplacée.

En 1928, un incendie détruisit les anciens vitraux et le chœur.

En 1935, fut restauré l'extérieur de l'église.

1967 marqua la réfection de la couverture et de la flèche du clocher.

En 1972, on restaura les vitraux et en 1990, l'intérieur connut encore de profonds embellissements.

L'église de Thun-Saint-Martin renferme la chapelle d'inhumation des anciens seigneurs du lieu (dernier membre de la famille châtelaine d'Herbais inhumée : Marguerite d'Herbais de Thun décédée en 1947).

L'architecte Duthoit est à l'origine de la superbe filiation armorlée de la famille d'Herbais depuis 1028, de la reproduction du monument funéraire de l'église de Pépinglehem (Belgique).

Deux blasons, l'écu des de Herbais, deux magnifiques gisants et une pierre marquée "Laurent 1748" figurent aussi dans cette église particulièrement riche.

Derrière l'autel, on peut distinguer deux plaques marquant la reconnaissance des paroissiens pour les curés Henri Jacquet et Arthur Libert ; à gauche de l'autel, est rappelée une fondation de messe de Robert de Belleforière († 1670).

Le visiteur peut également admirer dans cette église une magnifique statue de Saint-Martin en bois polychrome ainsi qu'un splendide bahut en chêne du

XVI^{ème}, un Christ du XVII^{ème} récemment restauré.

Ces brefs éléments sur cette très vieille et très belle église du Cambrésis que nous vous apportons ici seront certainement complétés dans l'avenir par une étude plus précise.

Les édifices communaux

En 1847, une école primaire mixte fut construite à Thun-Saint-Martin, rue du Bouloir (à l'emplacement de l'actuelle Mairie). Transformée en école de garçons en 1860, rehaussée d'un étage en 1879, le rez-de-chaussée était alors occupé par la classe et le logement de l'instituteur, l'étage par la mairie.

En 1867, une école de filles est construite rue des Cutiviers avec le logement de l'institutrice.

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, cette école de filles est devenue mixte.

Le presbytère de Thun-Saint-Martin fut reconstruit vraisemblablement au même endroit rue des Cutiviers (près de l'église) en 1841.

En 1984, suite au départ du R.P. Vital, la commune en fit une salle de réunions.

Les chapelles sont au nombre de quatre à Thun-Saint-Martin : la chapelle Notre-Dame de Grâce construite en 1840 et située rue du Cambrésis, la chapelle Notre-Dame de Lourdes construite en 1860, rue Jean Bar, la chapelle Saint-Hubert, construite en 1903, au bord de la Nationale, la chapelle de Schoenstatt, symbole de la réconciliation franco-allemande fut construite en 1959 en hommage à un soldat allemand, Joseph Engling est aussi située au bord de la Nationale.

Le calvaire fut édifié après 1828 sur un terrain offert par la famille d'Herbais de Thun.

Sa restauration en 1927 fut l'occasion d'un somptueux cortège historique et religieux.



L'ancien relais de diligence au bord de la R.N 30.

Un asile de nuit fut construit en 1893 pour les indigents en la rue du Calvaire. Il existait autrefois sur le bord de la Route Nationale, en-dessous de la chapelle Saint-Hubert un **relais de diligences** (bâtisse aujourd'hui abandonnée).

En 1905, une partie des dépendances du presbytère fut utilisée afin de créer une **place publique**. C'est là que fut construit en 1922 le monument aux morts.

L'agriculture

Il y avait en 1928 4 fermes assez considérables et 28 exploitants agricoles plus ou moins importantes.

Deux **abreuvoirs** existaient avant la Seconde guerre mondiale (l'un rue du calvaire, l'autre rue du Cambrésis).

Autrefois, avant l'arrachage des betteraves "les piqueteux" se rendaient par groupe de 4 ou 5 dans la Beauce. On trouvait également au village des marchands de cresson, de grain, de lin ainsi que des courtiers en betteraves et des maraichers.

En effet, l'opération de rouissage du lin se déroulait pendant 10 à 15 jours dans une atmosphère fétide entraînant souvent des "endémies fiévreuses".

Artisanat, commerce et industrie

En 1876, il y avait à Thun-Saint-Martin 20 cabaretiers, 7 épiciers, 4 cordonniers, 3 tonneliers, 2 boulangers.

La canalisation de l'Escaut (XVIII^{ème}, 1854) engendra la construction du port d'Iwuy.



M. CHARLES DELLOYE
Fabricant de Sucre à Iwuy

La **sucrerie** d'Iwuy dont l'origine remonterait à 1812 a une grande partie de ses bâtiments sur le territoire de Thun-Saint-Martin. Elle fut achetée le 19 Mars 1852 par Charles Delloye (voir photo) et dirigée ensuite par ses descendants.

En 1886, un embranchement ferroviaire s'y raccorda. En 1888 et 1895 s'ajoutèrent aux installations une distillerie d'alcool et une râperie. Fortement endommagée en 1918, l'usine ferma en 1978. Il n'en reste aujourd'hui que quelques bâtiments.

En 1857, la voie ferrée Busigny-Cambrai-Somain fut inaugurée : le pont-viaduc de l'Erclin construit, la commune refusa en 1895 l'établissement d'une halte sur son territoire.

D'après Bruyelle, il y avait trois **moulins** : un moulin à vent à farine, un moulin à eau à farine et un tordoir à huile.

En 1850, trois meuniers sont cités dans le village : Collet, Dherbécourt et Flavigny, mais plus qu'un seul en 1876. Le moulin seigneurial à aubes, à l'entrée du village (M. Margage) avait été vendu en 1882 aux Frères Houriez.

Il y avait aussi autrefois à Thun-Saint-Martin une **brasserie**, rue du Bouloir, appartenant à un dénommé Bocquet ainsi que trois blanchisseries (Blanchisserie Bertin).

Les guerres

Le 25 Août 1914, les Allemands arrivent dans le village. Les quatre années d'occupation furent marquées par le trépas de 24 habitants.

Le toit de l'église était recouvert d'un drap marqué d'une croix rouge. Thun-Saint-Martin fut libéré par le bataillon Régina de la 2^{ème} division canadienne en octobre 1918.

Lors de la Seconde guerre mondiale, périrent deux militaires et un civil, le

château des d'Herbais fut réquisitionné par l'État-major de la Luftwaffe et la Gestapo.

Pierre MOLLET



La chapelle Notre-Dame (1840)



L'église de Thun Saint Martin

DE NOUVELLES ARMOIRIES POUR SAINT-VAAST EN CAMBRÉSIS

Par Michel Leroy

Notre rubrique héraldique traditionnelle sera cette fois un peu particulière, puisqu'il s'agira d'expliquer les raisons pour lesquelles la commune de Saint-Vaast en Cambrésis a connu un changement de ses armoiries en 1991.

En effet, suite à des recherches menées par M. Michel Leroy, maire, M. René Robinet, secrétaire de la Commission Historique du Nord et M. Boniface, spécialiste d'héraldique, il a pu être constaté que la commune adoptait abusivement depuis la fin du 19^{ème} siècle les armes de l'Abbaye Saint-Aubert de Cambrai.

En réalité, la commune de Saint-Vaast en cambrésis a pour armoiries celles de la famille seigneuriale du même nom, c'est-à-dire qu'elles sont "d'azur à l'aigle éployé d'or".

Examinons dans un premier temps l'évolution administrative de ce dossier avant d'évoquer la famille méconnue de Saint-Vaast.

L'affirmation d'une identité.

Le 30 Mars 1990, les maires du Département du Nord recevaient une circulaire informant qu'il était possible d'adopter des armoiries par simple délibération du conseil municipal, mais qu'il était préférable de soumettre le blason à l'examen de la Commission Historique du Nord. La mairie de Saint-Vaast en Cambrésis qui émettait quelques doutes sur l'authenticité des armoiries de la commune effectua cette démarche.

En effet, les armoiries qui étaient attribuées à la commune (d'or à trois chevrons de gueule) par le chanoine Théodore Leuridan (une référence en la matière) dans son armorial des communes du Département du Nord (1909) étaient les armoiries de l'Abbaye Saint Aubert de Cambrai qui possédait la justice de Saint Vaast. Cependant, d'autres communes placées jadis sous cette autorité ecclésiastique avaient des armoiries semblables (Tilloy-lez-Cambrai, Saint-Aubert)...

Or, la demande ne fut pas vaine.

Le 23 Avril 1991, M. René Robinet informait la mairie que si les armes de l'Abbaye Saint Aubert de Cambrai étaient tout à fait justifiées pour le village de Saint-Aubert (où l'abbaye possédait l'église et la seigneurie), il n'en était pas de même pour Saint-Vaast dont seul l'autel était de sa nomination.

Enfin, une famille seigneuriale ayant été maîtresse des lieux antérieurement au

patronat de l'Abbaye de Saint-Aubert, il convenait d'en tenir compte.

Les armes de la famille de Saint-Vaast étaient les suivantes : "d'azur à l'aigle bicéphale d'or, becquées et membrées de gueules".

En témoignaient de nombreux souvenirs héraldiques : la généalogie Louvet de Saint Vaast établie par Le Carpentier chanoine de Saint-Aubert de Cambrai dans son "Histoire généalogique des Pays-Bas", le sceau de Pierre de Saint-Vaast en 1547 (Demay, Sceaux de Flandre 2120), le sceau de Jean de Saint-Vaast (musée de Lille), l'Armorial général de 1696 publié par Borel d'Hauterive.

Cet oubli est d'autant plus curieux qu'en 1862 et 1867, Adolphe Bruyelle indiquait toujours pour armoiries communales dans sa "Statistique Archéologique du Département du Nord" les armoiries de la famille du même nom "d'azur à l'aigle éployé d'or".

Il fallait dès lors, pour ce changement en référer à M. Jean Favier, président de la Commission héraldique des Archives Nationales, en mettant en avant l'antériorité des armes de la famille de Saint-Vaast et la différenciation par rapport à la commune limitrophe de Saint-Aubert en Cambrésis.

Le registre aux délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Vaast en Cambrésis, en date du 19 Octobre 1991 mentionne l'exposé du maire au conseil municipal et l'accord

de celui-ci pour solliciter l'accord de la commission héraldique nationale.

Finalement, la délibération fut enregistrée par le sous-préfet de Cambrai le 4 Novembre 1991 et reçut un avis favorable de la part du conservateur des Archives de France le 15 Janvier 1992.

Il importe de souligner que la commune qui avait déjà organisé avec succès une exposition de cartes postales anciennes, envisagea en 1992 l'organisation d'une exposition présentant à la population les recherches effectuées.

Il ne reste plus aujourd'hui qu'à dégraver les anciennes armoiries apparaissant sur les plaques indiquant les rues du village...

La famille de Saint-Vaast.

Le village de Saint-Vaast en Cambrésis appartenant aux chanoines de Saint Aubert de Cambrai, la famille du même nom eut son destin peu lié au village, comme en témoignent les généalogies de Jean Le Carpentier, d'Hozier et de Godefroy.

Chez Le Carpentier et d'Hozier, l'ancêtre commun serait un certain Gilles Louvet de Saint Vaast (fils de Milon Louvet, chevalier en Terre Sainte) qui aurait participé au Tournoi d'Anchin en 1096. Déjà, cette maison porte "d'azur à l'aigle éployé d'or".

Monsieur le Maire expose qu'il a consulté la Commission historique du Département du NORD dans le but de savoir si la commune ne peut pas prétendre à des armoiries différentes de celles que lui attribue l'Armorial de Paul Leuridan, à savoir d'or à trois chevrons de gueules, lesquelles sont les armes de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai qui sont communes à plusieurs villages placés jadis sous son autorité.

Il poursuit en faisant état des recherches entreprises par messieurs ROBINET et BONIFACE aux Archives départementales du Nord, lesquelles ont abouti à la découverte d'un livre de comptes armorié établi en 1646 par Jean Carpentier, moine de Saint-Aubert, qui attribue à la paroisse de SAINT-VAAST un aigle bicéphale dont il existe quelques antécédents héraldiques. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer quant à l'adoption de ces armoiries plus anciennes que celles jusqu'à présent connues.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé de son président,

Considérant l'avantage qu'il y aurait à différencier ses armoiries de celles de la commune de Saint-Aubert qui est limitrophe,

Considérant aussi l'antériorité des armes de la famille de SAINT-VAAST,

DECIDE de solliciter l'accord de la Commission héraldique nationale pour l'adoption des armoiries suivantes : d'azur à l'aigle bicéphale éployée d'or.

Délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susmentionnés.

Pour copie conforme à l'original,

Le Maire,

Michel LEROY



Extrait de la délibération communale du 19 octobre 1991.

Le Carpentier mentionne Gilles de Saint-Vaast depuis 1136 jusqu'en 1199 (signalé dans une chartre de 1162 concernant le moulin du village. A.D.N 36H 327).

En 1231, Le Carpentier mentionne les frères Jean, Micgel, Watier et Robert de Saint-Vaast.

Alard de Saint-Vaast (cité 1212) serait selon Godefroy un fils de Louvet de Saint-Vaast.

Viendrait ensuite Jean de Saint-Vaast (cité 1299) puis son fils Simon Louvet de Saint-Vaast (cité 1310) qui aurait été inhumé en l'Abbaye du Verger en compagnie de son épouse Ermengarde de Rivery.

Dès lors, le sort de la famille de Saint-Vaast ne fut plus attaché au Cambrésis,

mais à l'Artois, l'Ostrevent et à la Flandre pour deux siècles.

En effet, le fils de Simon : Lambert de Saint-Vaast aurait été échevin de la ville d'Arras en l'An 1306 puis vint Jacques de Saint-Vaast, époux de Marie Deblain.

Les 4 générations suivantes sont controversées : pour Godefroy, se succèdent Gilles de Saint-Vaast, Jean de Saint-Vaast (x Catherine Tilbault) puis Guillaume de Saint-Vaast (x Flore du Jardin).

Selon d'Hozier (Bibliothèque Nationale. Dossiers Bleux 652), se succèdent Willaume de Saint-Vaast (x Agnès Carpentier), Jean de Saint-Vaast (x Péronne Lopez), Jean de Saint-Vaast (x Catherine de Herbault).

Des membres de cette famille issues de branches cadettes connaissent alors une certaine fortune (comme en témoignent certaines côtes repérées dans l'inventaire de la série B des Archives Départementales et celui des anciennes Archives municipales de Cambrai).

En 1439, Simon de Saint-Vaast est chanoine de Notre-Dame d'Arras, conseiller et avocat du Duc de Bourgogne en la Cour spirituelle d'Arras ; en 1450-1460, Adam de Saint-Vaast est sergent à cheval au bailliage de Lens en Artois. En 1501, Léon ou Lyon de Saint-Vaast est sommelier de l'oratoire de Philippe le Beau, archiduc des Pays-Bas.

Sa fille Péronne ayant épousé en secondes noces Maximilien de la Vieuville. La famille a parmi ses illustres descendants

Charles, Duc de la Vieuville qui fut Surintendant des finances, avant que sa charge ne soit occupée par un certain Cardinal de Richelieu...

On ne peut donc savoir avec certitude qui fut le père de Simon de Saint-Vaast (x Nicole d'Artois). Après ce personnage, la généalogie est parfaitement connue, c'est celle des seigneurs de Beugnies et de Courchelette.

Descendance des trois enfants de Simon de Saint-Vaast :

* **Pierre de Saint-Vaast**, seigneur de Beugnies (x Jacqueline Blocquel, fille de Jean, seigneur de Lambis) .

* **Jean de Saint-Vaast**, écuyer, seigneur de Beugnies, munitionnaire de la Citadelle de Cambrai et de la pêche dans la rivière de Bouchain (v.1573-1582) fut un temps Prévôt de Cambrai. De ses deux unions avec Marie Durant et Françoise de Soissons, il eut 8 enfants : Pierre (x Catherine de Barbaize), Madeleine (x N... du Chastelet), Françoise (x Philippe Quarré), Barbe (x N...d'Espiennes), Bonne (x N... Desplancq), Henry (x Françoise Desmarest ; à l'origine des seigneurs de Revelon, fief dépendant de la Baronnie de Crèvecœur), Jean de Saint-Vaast, Pierre de Saint-Vaast.

En 1578, un certain Pierre de Saint-Vaast reçut des lettres de rémission ayant blessé mortellement, par légitime défense un serviteur du bailli de Mœuvres.

Le 30 Octobre 1592, Pierre de Saint-Vaast, seigneur de Beugnies, Fontenelles et Courcelles reçoit une sentence de noblesse du Roi d'Espagne Philippe II. Il porte alors pour armes "d'azur à l'aigle

à 2 têtes d'or, armée et défendue de gueules timbrée de même et ayant 2 liars pour supports"

Entre 1612 et 1615, les Archiducs confirment l'achat des terres de Courchelette et Lassus fait sur Jean-Jacques de Sussances, seigneur de Chauny, gentilhomme Français par Pierre et Jean de Saint-Vaast "ave et proave" de Louis de Saint-Vaast, écuyer ; le père de ce dernier nommé Capitaine des Bourgeois à Arras, contribuant à la délivrance du Magistrat dont les "verdes casacques" avec les hérétiques et séditeux s'étaient emparés en même temps qu'ils avaient usurpé l'administration de la ville.

Pierre de Saint-Vaast fut le père de trois enfants : Louis de Saint-Vaast, seigneur de Courchelette, Madeleine de Saint-Vaast, épouse de Maurice Dehaverskerke, chevalier, seigneur de Walle, capitaine au service du Roi d'Espagne et enfin Anne de Saint-Vaast qui épousa le sergent-major Espagnol Don Diégo de Carvajal.

* **Louis de Saint-Vaast**, seigneur d'Inville x Marie le Brun, x Agnès le Mahieu, x Barbe de Hennin dont il eut Catherine (x Michel Blocquel, seigneur d'Esnes), Adrienne (x Charles de Cardevac, seigneur de Beaumont), Claudine (x Gilles de Hennin).

* **Catherine de Saint-Vaast** épousa Mairesse, écuyer, seigneur de Talmas (à l'origine de nombreuses familles nobles du Cambrésis).

Les Saint-Vaast du Cambrésis à la fin de l'Ancien Régime sont des branches issues de Jean, Prévôt de Cambrai : nous citerons les seigneurs de Revelon et les Barons d'Honnecourt.

C'est vers 1604 que Jean de Saint-Vaast acheta les fiefs de Revelon et de la Poterie (dépendants de la baronnie de Crèvecœur) à Renialme de Baudain de Mauville (lui même héritier des Creton de Mauville de Revelon).

Au XVII^{ème} siècle, Henry de Saint-Vaast de Revelon (x Françoise Desmarest d'ou Louise x Jean de Frémicourt, écuyer, seigneur de Boubaix) et Henri de Saint-Vaast (x Alix de Monbertault).

Le dénombrement de Cambrai en 1697 mentionne un certain Antoine de Saint-Vaast (x Marie Rooste).

On peut enfin trouver dans l'Armorial de Cambrai de 1696 de Borel d'Hauterive. Au début du XVIII^{ème} siècle, Claude de Saint-Vaast, seigneur de Revelon épousa Ernestine Thérèse Renée Payen de l'Essart. Cette union fut de courte durée, car en 1715-1717, Madame de Saint-Vaast irritée par le comportement de son époux demanda la séparation de corps (5G 386).

De cette union malheureuse naquirent Claude-Achille-François de Saint-Vaast de Revelon, brillant officier et chevalier de Saint-Louis (décédé sans postérité en 1780), Roch-Antoine de Saint-Vaast, religieux de l'église collégiale de Saint-Géry, seigneur de la Poterie ; Henry de Saint-Vaast, seigneur de Revelon, religieux de la Compagnie de Jésus.

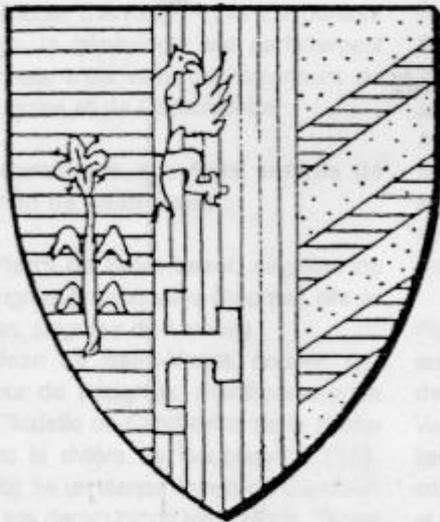
Les derniers barons d'Honnecourt étaient aussi issus de la maison de Saint-Vaast : Gaston-François de Saint-Vaast (1662-1740) épousa en première nocces Marie-Madeleine de Beaufort, en secondes nocces Marie de Sucre de Bellaing.

De ces unions naquirent Alix-Françoise-Barbe de Saint-Vaast (1701-1776) qui épousa le 13 Mai 1719 Charles-François de Lannoy de Beurepaire qui hérita de



Extrait d'un Armorial du Cambrésis (Bibliothèque Municipale de Cambrai).

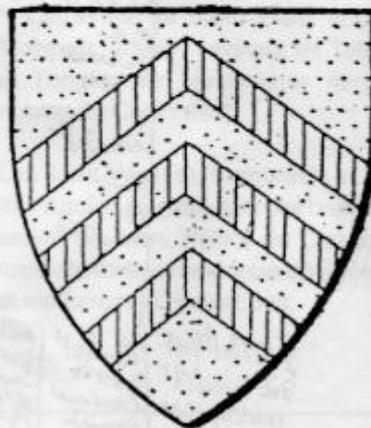
ARMOIRIES



Villers-Guislain



Nouvelles armoiries de la commune de Saint-Vaast en Cambrésis (par délibération communale du 19 octobre 1991).



Armoiries de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai.

COURRIER DES LECTEURS

QUESTIONS :

* Recherche tous renseignements concernant une Demoiselle DE WIMAL en faveur à la cour de Napoléon III (article paru dans la "Voix du Nord").

Mme M-A.L (Hérin)

* Recherche tous les porteurs du patronyme MORCRETTE en vue de l'établissement d'une base de données. Descendance de François MORCRETTE (X 20.02.1680), de Brice MORCRET (Mennechet 02), de Constant MORCRETTE (1824 Clary-1892 Belizane), de Jules MORCRETTE de Troisvilles, d'Antoine MORCRETTE (X Mary Leblond de Marez, 1677), de François MORCRETTE (X Jacqueline Jouv de Cambrai), de Jacques MORCRETTE (X Paquette Dron de Marez, 1688), de Jean MORCRETTE (X Jeanne Levesque de Marez, 1689), et de Gilles MORCRETTE (X Catherine Cauchy de Troisvilles, 1690).

M. H.M (Metz)

* Recherche lieu d'origine de Louis-Joseph DEMARET, garde-forestier, né vers 1818, époux de Joséphine LADRIERE (région de Locquignol, Preux au Bois ?).

Mme E.D (Lille)

* Recherche ascendance et descendance de Bénoni LOZE (né le 24 mai 1814 à Inchy), de son épouse Joséphine BRICOUT (née en 1824 à Inchy) mais aussi de Charles-Joseph BOUTROUILLE (né en 1811 à Inchy), de son épouse Adolphine MONTAY (née en 1821 à Inchy).

Mme J-C (Saint-Quentin).

* Achète ou échange toutes cartes postales sur les villages de Masnières et de Troisvilles.

M. W.D (Cambrai)

* Antoine NOBLECOURT (natif d'Honnecourt), fils de N.NOBLECOURT et de Marguerite MASSE, X 1) à Jeanne MATHON, X 2) Marie-Anne PANNEQUIN (native de Bantouzelle), fille de Bon PANNEQUIN et de Marie COUSIN (contrat de mariage du 16 novembre 1723 devant maître Queulain notaire à Cambrai).

M. J.D (Hardricourt, 78)

* RECHERCHE ASCENDANCE ET DESCENDANCE DES PERSONNES ET COUPLES SUIVANTS :

- LAFOLIE-ROUSSEAU (X à Maurois avant 1745 ?)
- Louis COUTTBAUX X Marie-Anne MILOT (X à Honnechy avant 1772 ?)
- Louis-Joseph LEPÉVRE X Marie-Françoise LEMAIRE (X à Maurois avant 1793 ?)
- Toussaint JESUS X Marie-Joseph LEPÉVRE (née à Honnechy le 13 septembre 1773, X à Honnechy avant 1798)
- Aimable NOYELLE (mort à Honnechy le 20 juillet 1817) X Augustine AFCHAIN (morte à Honnechy le 14 juillet 1816, X à Honnechy avant 1793 ?)
- Jean-Baptiste PIGOT X Marie-Joseph NORMAND (X à Troisvilles avant 1791 ?)
- Jean-Baptiste CAUCHY X Catherine BASQUIN (fille de N.Basquin et de Catherine Méresse) (X à Troisvilles avant 1751 ?)
- Laurent POULIN X Catherine HUTIN (?) (X à Bertry avant 1792 ?)
- Pierre-Antoine GILLE X Anne-Joseph TEILLIER (X à Bertry avant 1791 ?).

- Recherche lieu et date de décès de mon arrière grand-mère Amélie PIGOT née à Troisvilles le 29 mars 1846, X à Pierre-Joseph LAFOLIE (mort le 28 février 1870 à Troisvilles). Un contrat fut passé chez maître Contesse au Cateau-Cambrésis.

Mme Preux-Quin (Dour en Belgique)

REPONSES :

* Jean-Philippe DENIMAL (né le 15.02.1802 à Paillencourt, décédé probablement à Les Rues Des Vignes le 18.08.1881) est le fils d'Emmanuel DENIMAL et Pacifique DELFOSSÉ (voir Nord-Généalogie).

Mme M-A.L (Hérin)

* Rosalie LEROY (décédée le 19.02.1838 à Banteux), épouse de Jean-Baptiste RINGEVAL, fille d'Antoine-françois LEROY et de Marie-Anne BONNAIRE fut la mère de trois enfants : Rosalie RINGEVAL (née vers 1774) qui épousa en l'An IX Antoine-Charles NORMAND, Antoinette RINGEVAL (née vers 1788, décédée le 24 août 1832 à Banteux) X Joseph Philippe (de Roisel) et Angélique (1793-1834), épouse de Robert DORCHAIN.
M. L.P (Gouzeaucourt)

* Parmi les DEMARBT du Cambrésis, signalons Jean-Antoine DEMARBT X Anne-Catherine NORCETTE, parents de Louis-Joseph DEMARBT (Busigny 25.06.1759-Honnecourt 20.01.1809) X Honnecourt le 15 Germinal An V à Sophie-Eugénie TOTRET (ancêtres N° 70-71 de M^{me} Cousin de Berck-Plage)

* Descendance TALFER-VASSEUR : Louis TALFER x Augustine VENIMAU; Marie-Augustine TALFER (1760-1842) X Evrard PONTHEUX; Anastasie PONTHEUX (1786-1869) X Pierre-Louis DENIS; Médé Sylvain DENIS (1812-1833) X Isabelle WATTRAIN; Isabelle DENIS (2 septembre 1833 à Vendhuile).
M^{me} F.G (Perpignan)

* Marie PREVOT, domiciliée à Longavesnes (Somme), mariée à Simon TEMPLU dont Louis-Martin TEMPLU né vers 1718 à Honnecourt, marié le 07.04.1750 à Marie-Jeanne DOUBLET.
M. L.P (Gouzeaucourt)

COMPLEMENTS :

* Charles DORCHAIN (1749-1819) avait 3 autres frères :

- François, né vers 1787, meunier à Crèvecœur en 1819 et 1822.
- Alexandre, né vers 1793, chasseur au 13^{ème} régiment d'infanterie légère, mort le 06 janvier 1814 à Anvers.
- Augustin, né le 21 Germinal An VI, c'est-à-dire le 10 avril 1798 à Crèvecœur, tisseur en coton, marié le 16 septembre 1822 à Villers-Outréaux à Hermantine Marcelline Couteaux, fileuse.
De cette union naquirent Eugénie Dorchain le 11 mars 1823 à Villers-Outréaux et Augustine Dorchain née le 10 juin 1828 à Villers-Outréaux et mariée le 07 octobre 1850 à Louis Mullot.
M. J.D (Hardricourt)

Pour les personnes qui seraient intéressées par une ascendance masculine et féminine plus complète (ancêtres de Scholastique Robert jusqu'au XIII^{ème} siècle, parenté avec Fouquier-Tinville,...), prière de contacter l'association.

* Ancêtres de François LASSELIN :

1) François LASSELIN, né en 1790 à Crèvecœur 2) Etienne LASSELIN, né le 05 novembre 1749 à Esnes, marié vers 1780-1790 3) Elisabeth CARRE 4) Albert LASSELIN, bourrelier, né le 24 novembre 1716 à Wambaix, marié le 22 novembre 1746 5) Marie-Elisabeth GRANSART, née vers 1720 à Esnes 6) Arnoul CARREZ, marié le 11 août 1752 7) Marie-Madeleine NOBLECOURT 8) Philippe LASLINS, laboureur à Wambaix, marié le 29 juin 1713 9) Anne-Catherine LEPEBVRE, née le 21 juillet 1691 à Wambaix 10) Jean GRANSART, charron à Esnes 11) Marie-Jeanne GRIERE 12) Antoine-François CARREZ, berger, né vers 1683 à Crèvecœur 13) Anne MESSION 14) Michel NOBLECOURT, mort avant le 07 janvier 1758 15) Marie-Thérèse LEMAITRE 18) Antoine LEPEVRE, marié le 06 mai 1691 19) Catherine HENNINO, née le 06 janvier 1663 à Wambaix 24) Arnoul CARREZ, berger, né vers 1657 28) Paul NOBLECOURT, ménager, mort avant le 30 août 1720, marié le 19 février 1696 29) Michelle PREUVOST, née vers 1675 à Rumilly, morte avant le 30 août 1720 38) Philippe HENNINO 39) Ollie de la Folly (?) 56) Jacques NOBLECOURT, mort après le 07 avril 1689 57) Michelle NORMAND.
Cambrésis, Terre d'Histoire

BULLETIN INFORMATIONS

* CALENDRIER DES REUNIONS de l'association Cambrésis, Terre d'Histoire (1992-1993) :

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1992	SAMEDI 27 FEVRIER 1993
SAMEDI 31 OCTOBRE 1992	SAMEDI 27 MARS 1993
SAMEDI 28 NOVEMBRE 1992	SAMEDI 24 AVRIL 1993
SAMEDI 26 DECEMBRE 1992	SAMEDI 29 MAI 1993
SAMEDI 30 JANVIER 1993	SAMEDI 26 JUIN 1993

Ces réunions se dérouleront à la mairie de Les Rues Des Vignes de 16 heures à 19 heures.

* Le RENOUELEMENT DU BUREAU s'effectuera le samedi 31 octobre 1992.

* La prochaine conférence de l'association aura lieu à Saint-Vaast en Cambrésis le samedi 12 décembre 1992.

* IMPORTANT :

- La cotisation annuelle pour devenir membre de l'association est renouvelable à partir du mois de septembre 1992 et reste à 70 francs minimum.

Passionnés d'histoire, amoureux de votre région, n'hésitez pas à nous soutenir en participant à nos réunions, en assistant à nos conférences ou en nous fournissant des articles sur des sujets qui vous tiennent à coeur.

- En raison de son faible prix de revient, la revue trimestrielle de l'association passera au prix de 20 francs à partir du N°5. L'abonnement (soit 4 numéros) passera ainsi au prix de 80 francs mais les personnes déjà abonnées continueront bien entendu à recevoir la revue à l'ancien tarif.

* En raison de l'importance de la demande, l'association a réédité un certain nombre d'exemplaires de sa revue N° 1 . Si ce numéro vous intéresse, veuillez nous le faire savoir dans les plus brefs délais. Son prix est de 20 francs (+ 7,50 francs de frais d'envoi).

* Les numéros 2 et 3 sont encore disponibles. N'hésitez pas à nous les demander avant l'épuisement du stock. Ils sont à 15 francs l'exemplaire (+ 7, 50 francs de frais d'envoi).

* Le premier livre de l'association Cambrésis, Terre d'Histoire : HISTOIRE DE BLECOURT est encore disponible au prix de 75 francs (+ 15 francs de frais d'envoi).

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Je souhaite m'abonner pour un an à la revue trimestrielle "Cambrésis Terre d'Histoire" et m'engage à verser la somme de 30 Francs (soit 4 numéros) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

Cambrésis Terre d'Histoire

Boîte Postale 18

59258 CREVECŒUR SUR ESCAUT

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à l'association "Cambrésis Terre d'Histoire". Je pourrai alors participer aux réunions bimensuelles, apporter mon soutien et participer à l'organisation des diverses manifestations prévues pour l'année, afin que l'histoire de nos villages soit préservée et communiquée à toutes les personnes qui pensent que le présent et l'avenir peuvent exister en tenant compte du passé...

Je m'engage donc à verser la somme de 70 Francs par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

Cambrésis Terre d'Histoire

Boîte Postale 18

59258 CREVECŒUR SUR ESCAUT